

**SIXIÈME SESSION DE LA COMMISSION MIXTE PERMANENTE INSTITUÉE EN
APPLICATION DE L'ACCORD DE COOPERATION SIGNÉ LE 28 JANVIER 1999**

ENTRE D'UNE PART,

**LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, LE
GOUVERNEMENT DE LA RÉGION WALLONNE ET LE COLLÈGE DE LA
COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-
CAPITALE**

ET

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN D'AUTRE PART

PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2023

Cotonou, les 17 et 18 octobre 2018

TABLE DES MATIÈRES

Préambule.....								3.
Annexe	1	-	Composition	des	Délégations			1
.....								
0.								
Annexe	2	-	Évaluation	du	programme	de	travail	2015-
2017.....								1
3								
Annexe	3	-	Coopération	bilatérale	indirecte			1
.....								
4.								
Annexe 4 - Intervention de la Région Wallonie AWAC								2
4.								
Annexe 5 - Programme de travail 2019-2023.....								2
6.								
Annexe	6	-	Dispositions	générales	et	financières		7
.....								
3.								

PRÉAMBULE

Les 17 et 18 octobre 2018, s'est tenue à Cotonou, la 6^{ème} session de la Commission mixte permanente instituée par l'Accord de coopération signé le 28 janvier 1999 entre, d'une part, le Gouvernement de la République du Bénin et d'autre part le Gouvernement de la Communauté française de Belgique, le Gouvernement de la Région wallonne et le Collège de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ouverture de la séance

Intervention de la Cheffe de la délégation de Wallonie-Bruxelles

Madame DELCOMMINETTE, Administratrice générale de Wallonie-Bruxelles International (WBI) et Cheffe de Délégation, affirme tout le plaisir qui est le sien de co-présider la 6^{ème} session de cette commission mixte et remercie chaleureusement les autorités béninoises pour l'organisation de cette session et toutes les attentions qu'elles manifestent à l'égard de la Délégation de Wallonie-Bruxelles. Elle salue la participation du nouvel Ambassadeur de Belgique Monsieur Xavier LEBLANC à cette séance d'ouverture ainsi que celle de Monsieur Yann GALL, nouveau Délégué général Wallonie-Bruxelles à Dakar avec juridiction sur le Bénin et de Monsieur David GAQUERE, nouveau responsable du Bureau Wallonie-Bruxelles à Cotonou.

Elle rappelle que c'est avec la République du Bénin que la Communauté française de Belgique a signé en 1984 son tout premier Accord international. Ce partenariat c'est ensuite enrichi avec l'Accord en 1999 qui a accueilli la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Elle réaffirme la volonté de Wallonie-Bruxelles à promouvoir le consensus international autour de valeurs universellement admises et partagées par nous tous que sont la démocratie et les droits humains et qui constituent le fil conducteur des échanges internationaux tels que rappelés au Sommet d'Erevan qui avait pour thème le vivre ensemble.

Elle souhaite aussi attirer l'attention sur le fait que la coopération bilatérale directe est renforcée par d'autres programmes de financement ou de co-financement pour en tirer les meilleurs leviers multiplicateurs. Ainsi en est-il du programme de coopération décentralisée, d'initiatives prises par d'autres administrations wallonnes telle l'Agence de l'Air et du Climat et bien entendu la coopération multilatérale francophone.

Elle se réjouit que la coopération entre le Bénin et la Wallonie s'étende également au domaine économique et technique, sous la forme, entre autres, de promotion de partenariats interentreprises.

Elle se félicite que les champs de coopération entre Wallonie-Bruxelles restent nombreux et diversifiés soient ceux identifiés par les autorités gouvernementales dans son Programme d'Action « BENIN REVELE ».

Elle réaffirme que ce n'est que par la promotion de relations fondées sur des principes d'égalité, de respect et d'avantages mutuels que l'on peut espérer répondre aux grands défis contemporains et créer entre l'Europe et l'Afrique, un véritable « espace économique de coopération et de solidarité », objectif encore rappelé par les chefs d'Etats en 2014 lors du 15^{ème} Sommet de la Francophonie de Dakar.

Elle annonce qu'une mission économique et commerciale des trois Régions belges est programmée au printemps 2019.

Elle se félicite de ce que les objectifs fixés par notre programme de travail conjoint soient en parfaite concordance avec les priorités du Plan d'action gouvernemental (PAG) conformément au principe de l'alignement qui fait partie des cinq principes de la Déclaration de Paris,

Enfin dans un souci d'améliorer encore la dynamique du partenariat et dès lors renforcer les mécanismes de suivi et d'exécution des différents projets qui sont désormais construits sur cinq années, elle suggère la mise en place d'un Comité Conjoint d'Accompagnement (CCA) composé des représentants désignés de part et d'autre.

Pour clôturer elle fixe déjà rendez-vous en 2023 pour la 7^{ème} session de la commission mixte et souhaite plein succès aux travaux.

Intervention du Chef de la délégation de la République du Bénin

A la suite du mot introductif de Madame Pascale DELCOMINETTE, Administrative générale de la Wallonie-Bruxelles-Internationale, Cheffe de la délégation, Monsieur Aurélien AGBÉNONCI, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, dans son intervention, a salué l'opportunité qu'offre la tenue de cette Commission pour le renouvellement de la volonté de partenariat entre les deux (02) Parties et la définition de nouveaux critères de coopération, mutuellement avantageuse.

Le Chef de la diplomatie béninoise a, à cet effet, souligné qu'en vingt (20 ans) d'existence, la tradition de la présente Commission mixte, dont le principe a été institué par l'Accord de coopération technique du 28 janvier 1999 a fait du chemin, avec des réalisations tangibles.

Il a rappelé que la dernière session de la Commission mixte s'est tenue à Bruxelles, du 10 au 12 juin 2015 et avait amené les deux (02) Parties à entériner un programme triennal pour la période 2015-2017, consacré essentiellement aux trois secteurs de concentration que sont la "santé", la "formation professionnelle" et la "culture".

Il a rappelé également le bilan de la mise en œuvre de ces projets, présenté à la session d'évaluation à mi-parcours des 09 et 10 mars 2017, et dont le point a servi de tremplin de projection pour la préparation des assises de cette sixième Commission mixte, à l'issue de laquelle il a été recommandé que les projets à soumettre au titre du programme de travail 2019-2023 soient en phase avec les priorités majeurs de développement déclinés dans le Mémoire d'Entente signé le 08 décembre 2016, lors de la visite du chef de l'Etat en Belgique.

Il a indiqué que les domaines ci-après, « Patrimoine-Culture-Tourisme », « renforcement du capital humain » et « Eau » ont été retenus, d'accord-parties. Il exprime au Gouvernement de la Communauté française de Belgique, à celui de la Région Wallonne ainsi qu'au Collège de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-capitale, toute sa reconnaissance pour leur soutien constant au Bénin, dans sa marche vers le développement durable et le progrès.

Il souligne que la session qui débute ce jour, met les deux Parties face à un triple enjeu :

- constituer un cadre approprié pour une réflexion collective sur les acquis de la coopération bilatérale au titre des trois (03) dernières années et définir les voies et moyens en vue de les consolider ;
- examiner les trente-sept (37) dossiers issus de l'appel à projet pour sélectionner ceux d'entre eux qui nous semblent les plus pertinents et dont la mouture constituera le substrat du nouveau Programme de travail « 2019-2023 » ;
- arrêter, sur la base des conclusions des travaux, le nouveau programme de coopération à exécuter au titre de la période quinquennale 2019-2023.

Il rassure la Partie wallonne que le Gouvernement du Bénin jouera pleinement sa partition, afin d'accompagner, sur un plan institutionnel, le nouveau programme de coopération, retenu pour les cinq prochaines années.

Chacune des Parties présente ensuite les membres de sa délégation (**annexe1**).

Evaluation du programme 2015-2017

Sous l'égide du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, s'est tenue en mars 2017 à Cotonou la revue du programme de travail 2015-2017, avec la participation des opérateurs béninois. (**annexe2**).

La coopération bilatérale indirecte

Les programmes annuels de (co)financement des ONGs et des autres acteurs de solidarité internationale de Wallonie-Bruxelles sont destinés aux pays partenaires de coopération.

Ils font l'objet d'un appel à projet annuel.

Ils augmentent les moyens budgétaires engagés annuellement par WBI, dans le cadre de la programmation bilatérale.

Les projets soutenus par Wallonie-Bruxelles International durant la période 2015-2017 sont repris en **annexe 3**.

Intervention de la Wallonie

La Wallonie est intervenue en faveur de projets liés aux changements climatiques via le programme Fast Start Financing de l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC).

Le soutien apporté par la Wallonie à ces programmes est repris en **annexe 4**.

Programme de travail 2019-2023

Sur la base des recommandations formulées dans le mémorandum d'entente signé le 08 décembre 2016 par les représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la République du Bénin, des résultats des rencontres d'évaluation de la programmation précédente, des priorités du Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021 (PAG) du Bénin , des compétences de la Région Wallonne, de la Communauté française de Belgique, et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles–Capitale, de l'expertise antérieurement développée, les axes stratégiques définis ci-dessous ont été arrêtés.

Les Parties ont également confirmé, dans un souci d'efficacité, leur volonté de concentrer les moyens disponibles sur un nombre limité de projets favorisant l'échange d'expertise et de savoir-faire, de part et d'autre.

En termes de secteurs prioritaires :

Les Parties conviennent de concentrer leurs actions de coopération autour des axes suivants :

Pour la République du Bénin et la Région Wallonne :

- eau (eau potable, assainissement, gestion durable des ressources en eau, y compris dans le secteur de l'agriculture) ;
- tourisme et Patrimoine.

Pour la République du Bénin et la Communauté française de Belgique :

- l'aide à la jeunesse ;
- la culture (professionnalisation et mobilité des artistes, et soutien aux structures culturelles).

Pour la République du Bénin et la Commission communautaire de la Région de Bruxelles–Capitale :

- l'appui aux personnes vulnérables.

En termes transversaux :

A chacun des axes stratégiques sectoriels, les priorités suivantes seront appliquées de manière transversale :

- un resserrement du nombre d'actions ;
- la recherche de partenariats nouveaux ;
- un soutien aux initiatives publiques ou privées de décentralisation ;
- le renforcement des structures publiques, associatives et privées partenaires ;
- le concours à l'égalité des genres et au respect des droits humains (ex : droits de l'enfant, droits des Femmes, travail décent) ;
- le renforcement de la société civile et des cadres de dialogue avec les pouvoirs publics.

Sur ces bases, les Parties entament les discussions sur les actions et les projets et programmes de coopération à mener durant la période 2019- 2023.

La description détaillée de la nature, des objectifs, des modalités et des moyens de mise en œuvre des projets retenus prioritairement pour constituer le programme de travail 2019-2023 est reprise sous forme de fiches en **annexe 5**.

Les dispositions générales et financières en matière de bourses ainsi qu'en matière de missions de courte durée figurent en **annexe 6**.

Les Parties conviennent donc de retenir le Programme de travail 2019-2023 et ses programmes spécifiques détaillés ci-dessous, comme contribution de la Région wallonne, de la Communauté française de Belgique et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale à la mise en œuvre du Programme d'Actions Gouvernemental (PAG) de la République du Bénin.

1. PROGRAMME SPECIFIQUE EAU

- 1.1. Appui technique et scientifique pour la valorisation et la gestion intégrée et durable des réseaux des bAs-FONds au Bénin pour l'irrigation : BAFONBE ;
- 1.2. Appui à la gestion durable et à l'exploitation des ressources en eau du Bénin pour l'Accès à l'Eau Potable (AEP) et l'agriculture irriguée.

2. PROGRAMME SPECIFIQUE CULTURE-PATRIMOINE ET TOURISME

- 2.1. Economie et emploi culturels. Rayonnement international du Bénin ;
- 2.2. Mise en valeur des Aires Royales non exploitées du site des Palais Royaux d'Abomey ;
- 2.3. Territoires tissés ;
- 2.4. Soutien au secteur du tourisme durable et solidaire ;
- 2.5. Développement d'une offre de tourisme durable autour du Parc de Pendjari et alentours ;
- 2.6. Echanges culturels ;
- 2.7. ISHIA ;
- 2.8. L'art dans l'Art ;
- 2.9. Académie des musiques actuelles d'inspiration traditionnelle et des métiers de la musique.

3. PROGRAMME SPECIFIQUE CAPITAL HUMAIN

- 3.1. Renforcement de la protection des mineurs en conflit avec la loi ;
- 3.2. Protection, soins et inclusion des enfants et des jeunes filles et garçons en situation de rue (Cotonou et les départements du Littoral, du Mono, du Couffo, de l'Ouémé et du Plateau) ;
- 3.3. Appui à l'intégration scolaire et socio-culturelle des sourds au Bénin.

4. PHASING OUT

- 4.1. Appui au renforcement des capacités du secteur de la réadaptation médicale au Bénin ;
- 4.2. Renforcement des capacités de formation des infirmiers et des médecins en spécialisation en anesthésiologie.

Complémentairement,

Les Parties conviennent de continuer à soutenir les échanges bilatéraux au profit de leur jeunesse respective au travers notamment du Programme Axes Sud piloté par le Bureau International Jeunesse (BIJ) de Wallonie-Bruxelles International (WBI), et d'apporter leur soutien à tout autre programme qui leur serait spécialement dédié dans l'avenir (soutien aux jeunes entrepreneurs et formations interculturelles par exemple).

Dans le domaine de l'eau, en réponse à la demande de la Partie béninoise en vue d'un soutien au projet « Renforcement des technologies et systèmes d'assainissement dans la commune lacustre de Sô-Ava et ses environs », les deux Parties conviennent de rechercher d'autres financements compte tenu de l'affectation de la totalité du budget aux projets repris dans le présent programme de travail.

En ce qui concerne les deux projets soutenus par la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale, à savoir « Protection, soins et inclusion des enfants et des jeunes filles et garçons en danger dans la rue au Bénin (Cotonou et les départements du Littoral, du Mono, du Couffo, de l'Ouémé et du Plateau) » d'une part et « Appui à l'intégration scolaire et socio-culturelle des sourds au Bénin », d'autre part, les Parties sont convenues de renforcer les liens institutionnels avec les Ministères de tutelle. A cet effet, et en fonction des moyens budgétaires disponibles, une mission d'information sera organisée en région bruxelloise, afin de prendre connaissance des dispositifs mis en œuvre par les pouvoirs publics, dans le cadre de leur soutien au tissu associatif à destination des populations vulnérables.

Les deux Parties ont décidé de suivre attentivement l'exécution des projets retenus et conviennent, à cet effet, de la mise en place d'un Comité Conjoint d'Accompagnement (CCA) composé, pour Wallonie-Bruxelles, des représentants de Wallonie-Bruxelles International et pour le Bénin, des représentants du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. Ces rencontres du CCA seront programmées conjointement et pourraient déboucher, le cas échéant, sur une proposition de réaffectation des moyens des projets non exécutés ou sur une réorientation des projets en cours, en fonction d'éléments contextuels neufs.

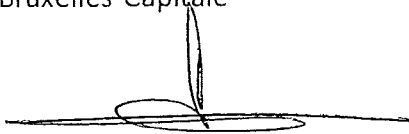
Par ailleurs, les Parties organiseront conjointement une réunion d'évaluation globale à mi-parcours du programme en 2020, et une évaluation finale fin 2022.

Le budget global alloué à la mise en œuvre du programme 2019-2023 est estimé à 3.056.825euros. Les interventions pourraient être réévaluées en fonction des moyens budgétaires disponibles annuellement.

Les deux Parties conviennent également de tenir la prochaine Commission mixte permanente à Bruxelles, dans le courant du dernier semestre 2023. Les dates de cette septième session de la Commission mixte seront déterminées d'un commun accord, par voie diplomatique.

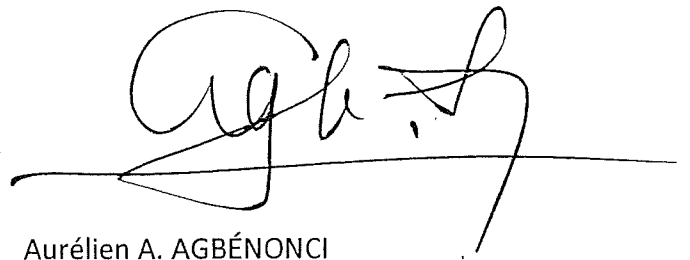
Fait à Cotonou, le 18 octobre 2018, en deux exemplaires originaux, en langue française, les deux faisant également foi.

Pour la Communauté française de Belgique,
la Région wallonne et la Commission
communautaire française de la Région de
Bruxelles-Capitale



Pascale DELCOMMINETTE
Administratrice générale de Wallonie-
Bruxelles International

Pour la République du Bénin



Aurélien A. AGBÉNONCI
Ministre des Affaires étrangères et de la
Coopération

ANNEXE 1

COMPOSITION DES DELEGATIONS

COMPOSITION DE LA DELEGATION DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

Monsieur Aurélien A. AGBÉNONCI	Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération ;
Monsieur Hervé D. DJOKPE	Ambassadeur, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération ;
Monsieur Alain AYADOKOUN	Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération ;
Monsieur Giono M. GNAMY	Directeur de l'Europe au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération ;
Madame Alice DOMANOU TCHIWANOU	Cadre à la Direction de l'Europe ;
Madame B. Imelda TIANDO	Cadre à la Direction de l'Europe ;
Monsieur Henri AGLETE	Cadre à la Direction de l'Europe ;
Madame Hélène ACHOUKE	Directrice de l'Education surveillée et de la protection sociale des mineurs au Ministère de la Justice et de la Législation ;
Monsieur Jean-Claude HOUNTONDJI	Chef du service coopération au Ministère de l'Eau et des Mines ;
Madame Carole BORNA	Directrice du patrimoine culturel ;
Monsieur Koffi ATTEDE	Directeur des Arts et du Livre ;
Monsieur Dimitri VIYOU	Assistant social Educateur au Ministère de la Justice et de la Législation ;
Monsieur Alexis C. SEVI	Directeur commercial à la SONEB ;
Madame Romance HOUNKPATIN	Chef service coopération au Ministère des Affaires sociales et de la microfinance ;
Madame Sakinatou GAMBARI	Directrice générale de la Famille et des affaires sociales au Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance ;
Monsieur Charles AHOUANDJINO	Directeur des études et des stratégies au Ministère de l'Eau et des Mines ;
Professeur Eugène ZOUMENOU	Ministère de la Santé ;
Madame Awaou BACO	Directrice générale adjointe du Financement et du Développement au Ministère du Plan et du Développement

COMPOSITION DE LA DELEGATION WALLONIE-BRUXELLES

Madame Pascale DELCOMMINETTE	Administratrice générale de Wallonie- Bruxelles International Cheffe de délégation
Monsieur Yann GALL	Délégué général Wallonie-Bruxelles à Dakar Juridiction Bénin ;
Madame Anne DECHAMPS	Cheffe du Service Bénin à Wallonie-Bruxelles International ;
Madame Mylène LAURANT	Attachée principale au Service des Relations internationales au Service Public francophone bruxellois Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale ;
Monsieur David GAQUERE	Représentant de Wallonie-Bruxelles International et Administrateur des programmes APEFE à Cotonou ;
Madame Nathalie FORSANS	Chargée de mission pour le Bénin à l'APEFE ;
Madame Josiane KEUSER	Assistante principale au Service Bénin à Wallonie-Bruxelles International ;
Monsieur Michel-Ange VINTI	Assistant au Service des Bourses internationales, Formateurs et Lecteurs à Wallonie-Bruxelles International ;
Monsieur Calixte SOMAHA	Chargé de coopération Wallonie-Bruxelles International auprès du Bureau APEFE/Wallonie-Bruxelles à Cotonou ;

ANNEXE 2

EVALUATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2015-2017

PROCES VERBAL DE LA REVUE A MI-PARCOURS DU
PROGRAMME DE TRAVAIL 2015-2017 DE LA
COOPERATION ENTRE LA FEDERATION
WALLONIE-BRUXELLES, LA WALLONIE, LA
COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE DE
LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET LA
REPUBLIQUE DU BENIN

COTONOU, LES 9 et 10 MARS 2017

12

17

INTRODUCTION

Les 09 et 10 mars 2017, s'est tenue à Cotonou au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, la réunion d'évaluation à mi-parcours des projets retenus lors de la 5ème session de la Commission mixte permanente entre le Bénin et Wallonie-Bruxelles

La liste des représentants des deux délégations est reprise en Annexe 1

Prenant la parole, Monsieur Philippe CANTRAINE, Délégué général de Wallonie-Bruxelles, à Dakar, accrédité auprès de la République du Bénin ; Chef de délégation, a exprimé sa satisfaction pour la tenue de cette réunion et remercié les autorités du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération pour l'accueil chaleureux réservé à sa délégation

Il dit tout son plaisir d'être au Bénin pour mener, sur proposition de la partie béninoise, la revue à mi-parcours des projets constituant le programme de coopération bilatérale 2015-2017.

Il rappelle que le Bénin a été le premier pays à signer, dès 1984, un Accord de coopération avec la communauté française de Belgique. Cet accord a été élargi en 1999 à la Région Wallonne et à la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour témoigner ensuite de la vigueur de la coopération bilatérale, il souligne ensuite successivement :

- La visite, en mai 2016, de Madame Céline FREMAULT, Ministre Membre du Collège de La Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, en charge des Relations internationales. Elle est venue témoigner tout l'intérêt de son Institution pour le secteur de la protection sociale des personnes les plus vulnérables ;
- Les récentes missions des Chambres de Commerce de Wallonie et de la Chambre de Commerce de Bruxelles ;
- La visite à Bruxelles, en décembre 2016, de Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin, sa rencontre avec Son Excellence Monsieur Rudy DEMOTTE, Ministre Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la signature à cette occasion d'un Mémorandum d'Entente énumérant les domaines prioritaires qui feront l'objet d'une attention particulière dans la perspective de la prochaine session de la Commission mixte permanente bilatérale, programmée à Cotonou en mars 2018.

En réponse à son interlocuteur, Monsieur Christophe S. DANGNIHIN, Directeur de l'Europe au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération a souhaité la bienvenue à la délégation de Wallonie-Bruxelles ainsi qu'aux opérateurs béninois invités.

Il a rappelé que l'objectif de la présente session était d'évaluer les 16 projets du Programme de travail 2015-2017 arrêté lors de la 5ème session de la Commission mixte permanente, chargé de la mise en œuvre l'Accord de coopération du 28 janvier 1999.

Il a remercié les trois Entités fédérées francophones de Belgique pour leur appui déterminant dans les secteurs de la Santé, de la Formation Professionnelle et de la Culture.

Il a souhaité que les travaux soient l'occasion d'une évaluation sans concessions permettant d'identifier les difficultés de mise en œuvre et les perspectives pour chacun des projets.

Il a ensuite déclaré les travaux ouverts.

Les deux Parties ont procédé à une évaluation à mi-parcours des projets.

La démarche a consisté à passer en revue chaque projet comme suit :

- L'intitulé du projet ;
- Les activités réalisés et non réalisés ;
- Les difficultés rencontrées ;
- Les perspectives.

Ci-joint, en annexe 3, les fiches de synthèse d'état d'exécution à mi-parcours des projets du programme de travail 2015-2017 de la 5^{ème} session de la Commission mixte entre le Bénin et Wallonie-Bruxelles.

De façon spécifique, le Comité de suivi a fait les constatations, les observations et les suggestions suivantes :

PROJET 1 (KINESITHERAPIE)

Les parties se félicitent des nouvelles avancées dans le cadre des programmes initiés il y a trente ans avec l'Université catholique de Louvain.

Elles se réjouissent de la duplication de l'expérience au Burundi et au Burkina Faso.

A cette occasion, la Partie Wallonie-Bruxelles rappelle que l'Université Senghor d'Alexandrie, Université du Développement africain, Opérateur des Sommets des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie, délivre un Master en Santé reconnu par le CAMES.

WBI siège au Conseil d'administration de l'Université et offre 36 bourses d'Etudes permettant de suivre les quatre Masters en Développement. Ces bourses concernent toute l'Afrique et des auditeurs béninois en sont d'ores et déjà bénéficiaires. Cette réflexion vaut aussi pour les projets 2, 3 et 4

PROJET 2, 3 et 4 (ANESTHESIE)

Les Parties se réjouissent des nouveaux succès des formations en anesthésie et du fait que ce programme concerne tous les pays de la sous-région.

La Partie Wallonie-Bruxelles acte le fait que le montant des bourses Sud-Sud est devenu insuffisant et étudiera la possibilité de l'actualiser aux coûts de la vie, notamment à Abidjan et à Dakar.

PROJET 5 (PROTECTION DES MINEURS)

La Partie béninoise informe la Partie Wallonie-Bruxelles que la problématique est prioritaire pour le Gouvernement. Les Parties regrettent que le partenaire béninois du projet ne soit pas présent pour présenter son analyse et décident de surseoir à son évaluation.

La Partie Wallonie-Bruxelles signale que le programme de renforcement de la Protection Juridique des Mineurs (RPJM) a encore été enrichi suite à la dernière Commission mixte entre Wallonie-Bruxelles et le Sénégal.

Les relations entre le Juge des Enfants du Bénin et le Centre de Formation Judiciaire de Dakar conduisent à mener une coopération Sud-Sud avec le Bénin sur le plan de la question juridique de la comparution de l'enfant victime devant les juges et à s'épauler mutuellement dans la mise en place d'un médiateur spécialisé encouragée par le Délégué général aux Droits de l'Enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles

PROJET 6 (ASUNOES)

Les Parties ont acté la modification du partenariat qui se poursuit désormais avec l'Institut Royal pour Sourds et Aveugles (IRSA).

PROJET 7 (FORMATION PROFESSIONNELLE « TOURISME »)

Les Parties ont acté l'abandon du projet en raison de l'incompatibilité entre opérateurs dont les structures et les objectifs sont trop différents.

PROJET 8 (EAUX SOUTERRAINES)

Les Parties félicitent Monsieur Joël TOSSOU qui a défendu avec fruit sa thèse de Doctorat en Belgique.

Elles se réjouissent des résultats de la recherche - action.

La Partie Wallonie-Bruxelles informe la Partie béninoise que les résultats des recherches et les outils développés, non seulement au Bénin mais aussi au Burkina Faso et au Sénégal, profitent à l'ensemble de la Sous-Région.

PROJET 9 (SONEB/SWDE)

Les Parties ont marqué leur satisfaction quant aux résultats atteints dans le domaine de l'accès à l'eau potable qui, rappellent-elles, reste une priorité dans la cadre des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Elles ont constaté les synergies et les complémentarités évidentes entre les projets 8 et 9 et ont invité leurs opérateurs à se rapprocher.

La Partie Wallonie-Bruxelles indique que la coopération de la SWDE au Bénin et au Sénégal invite à une démarche vers le Bureau Régional du PNUD sur le thème de l'hydro-diplomatie et de ses divers paramètres.

12

17

Le dispositif de formation par campus modulaires de l'Université Senghor d'Alexandrie est également à retenir dans le cadre des projets 8 et 9.

PROJET 10 (FONIO)

Les Parties prennent connaissance de la synthèse relative à l'évaluation de la mise en œuvre du projet exposée par un représentant d'AD Gembloux.

Elles regrettent toutefois que le partenaire du projet ne soit pas présent pour faire part de son analyse et décide de surseoir à son évaluation.

Quoiqu'il en soit, de par la nature des opérateurs et des objectifs, ce projet relève plutôt des lignes de financement de la Direction de la Coopération bilatérale indirecte de WBI.

PROJET 11 (APPUI AUX POLITIQUES CULTURELLES)

Les Parties se félicitent mutuellement du bon déroulement du projet visant le renforcement des entreprises culturelles et des compétences des artistes.

PROJET 12 (IMPROVISATION THEATRALE)

Les Parties se réjouissent des avancées significatives du projet (diffusion des techniques d'improvisation théâtrale et organisation de compétitions dans plusieurs villes du Bénin) dont la genèse remonte au Festival ALAFIA qui s'est déroulé en Wallonie-Bruxelles en 2004.

Elles attendent avec intérêt l'organisation de l'édition zéro du championnat national d'improvisation au Bénin.

PROJET 13 (ROMEO et JULIETTE)

Les Parties félicitent les opérateurs pour le succès de ce projet réunissant des compagnies du Bénin, du Burkina Faso, de Guyane française et de Wallonie-Bruxelles et mettant en valeur les langues nationales.

La Partie Wallonie-Bruxelles, sans rien retirer aux mérites et aux résultats du projet, signalent qu'il n'est pas assez structurant pour le secteur du théâtre dans un programme de Commission mixte et qu'il doit plutôt trouver son financement dans le cadre des aides du Bénin et de Wallonie-Bruxelles à la mobilité internationale des artistes.

PROJET 14 (ATELIERS AFRICAINS DU DESIGN)

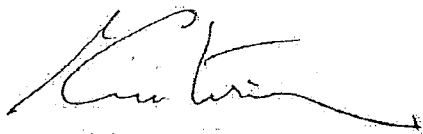
Les Parties sont heureuses des résultats atteints dans l'amélioration des techniques de production et dans la qualité des produits artisanaux développés.

La Partie Wallonie-Bruxelles informe la Partie béninoise et se réjouit de l'intérêt porté au projet par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Ce dernier a en effet

La Partie Wallonie-Bruxelles tiendra la Partie béninoise informée des suites de cette initiative en ce qui concerne le soutien et les concertations souhaitées, notamment, dans les enceintes des Nations-Unies.

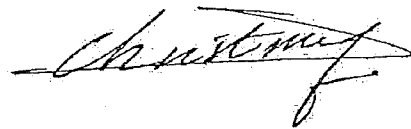
Les Parties se donnent rendez-vous à Cotonou, en mars 2018, à des dates qui seront également convenues par voie diplomatique, pour la tenue de la sixième session de la Commission mixte.

Pour Wallonie-Bruxelles,
le Délégué général à Dakar,
accrédité auprès du Bénin



Philippe CANTRAINE

Pour le Bénin,
le Directeur de l'Europe
au Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération



Christophe S. DANGNIHIN

ANNEXE 3

COOPERATION BILATERALE INDIRECTE

Coopération bilatérale indirecte

Programmes d'appui aux acteurs de la coopération

Année	Apport WBI	Nb Projets
2017	€ 311.787,00	10
2016	€ 432.152,00	7
2015	€ 156.275,00	3

Année 2017

Programme de cofinancement de projets d'éducation et de partenariat pour la citoyenneté mondiale et solidaire et la promotion des valeurs universelles – Sélection 2017

Louvain Coopération

Wallonie-Bruxelles/Bénin/Burkina-Faso/Rwanda/ Maroc – Regards métis sur la citoyenneté mondiale et solidaire.

Appui WBI : 14.100€

Programme de cofinancement de projets de partenariat pour le développement présentés par des acteurs de la coopération de Wallonie-Bruxelles – Sélection 2017

Décision COCOFIN : 6 projets sélectionnés, à hauteur de 121.584€

ADG – Aide au Développement Gembloux

Bénin - UNI4COOP – Programme commun 2017-2021 – Objectif Spécifique 1 : Les ménages ruraux des communes de Natitingou (département de l'Atacora), Parakou, Tchaourou et Ndali (département du Borgou) renforcent et équilibrent leurs exploitations familiales autour d'activités agricoles et d'activités génératrices de revenus liées.

Activités : diversification de la production, valorisation de la production, augmentation du leadership des jeunes et des femmes, développement de micro-entreprises, diagnostics participatifs des pratiques existantes en agro-écologie, diagnostics d'opportunité d'AGR et de marchés, échanges, sensibilisation, formations et appui conseil en agriculture-environnement-nutrition

Partenaires : - A2PF (Association des Professionnels et Promoteurs du Fonio).
Appui WBI : 10.610 €

Secteur : Développement rural / Souveraineté alimentaire / Genre

DBA - Défi Belgique Afrique

Bénin - Programme PADCE XXI – 2017 – Promouvoir le développement de filières agricoles locales par des communautés ancrées durablement dans leur territoire.

Activités : adoption d'itinéraires techniques adaptés au milieu et respectueux de l'environnement, mise en place de circuits de transformation et de commercialisation durables, promotion de la nutrition saine, renforcement des capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles du partenaire dans le domaine de l'agroécologie et de la capitalisation.

Partenaire: ALDIPE (Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement).

Appui WBI : 7.377€

Secteur : Développement rural / Souveraineté alimentaire

Louvain Coopération

Bénin - La sécurité alimentaire et économique des populations de nos zones d'intervention est améliorée durablement à travers une offre diversifiée et adaptée de services d'appui à l'agriculture et à l'entrepreneuriat (DGD P5 2017-2021).

Activités : achats d'équipements, organisation de formations techniques, appui-conseil, ateliers et réunions de réflexion, conception, multiplication et diffusion de documents, etc.

Partenaires : - GROPERE (Groupement pour la Promotion et l'Exploitation des Ressources de l'Environnement).

Appui WBI : 16.015€

Secteur : Développement rural / Souveraineté alimentaire / Développement économique

MEMISA Belgique

Bénin - Memisa – MSV Programme commun DGD. 3. CSC -Programme Memisa

Activités : Améliorer la qualité des soins de santé et permettre l'accès aux soins : améliorer la qualité, la disponibilité. Améliorer également les équipements, les infrastructures et l'approvisionnement en médicaments dans les structures cibles, améliorer les compétences médicales et organisationnelles du personnel des formations sanitaires,

Partenaires : - AMCES (Association des Œuvres Médicales Privées Confessionnelles et Sociales) **Appui WBI** : 21.715€

Secteur : Santé publique, / Formations

Via Don Bosco

Bénin - Les filles et garçons vulnérables s'intègrent professionnellement et socialement dans la société grâce aux services qualitatifs de développement des compétences livrés par nos organisations partenaires (Cotonou, Porto-Novo, Parakou).

Activités : Formations pour l'amélioration de la qualification des professeurs, formations adaptées aux recommandations du gouvernement, adapter le matériel et les infrastructures,

faire du réseautage dans le secteur éducatif pour faire du lobbying auprès du gouvernement, diversifier les revenus, apprendre les réflexes d'entrepreneuriat aux élèves, développer des modules sur le genre et les intégrer dans le curricula, développer une politique genre
Partenaire : - BDP (Bureau de projet et de Développement) / le CFP (Centre de Formation Professionnelle) / les BdE (Bureaux d'emploi).

Appui WBI : 26.800€

Secteur : Emploi et jeunesse / Genre / Consolidation de la société / Formations

Solidarité Mondiale – WSM

Burkina Faso, Bénin, Guinée et Sénégal – En 2021, en Afrique de l'Ouest les OSC partenaires renforcées auront diffusé et exigé le droit à la Protection Sociale auprès des décideurs politiques nationaux et auront contribué à l'amélioration de l'accès à la Protection Sociale via des services, pour des travailleurs informels vulnérables et formels précaires ; spécialement les jeunes et les femmes.

Activités : assistance juridique, formation et insertion professionnelle, amélioration des revenus, accès au système formel de sécurité sociale, accès aux services de santé grâce aux mutuelles de santé.

Partenaires : MDB (Mutuelle pour le Dvp à la Base), APROSOC (Actions pour la Protection sociale), CFP-MoDES (Centre de Formation professionnelle du Mouvement pour le Développement économique et social), CAO (Centre AfricaObota), RAS (Réseau Alliance Santé) et RNMA (Réseau National Multi-Acteurs de protection sociale du Bénin)

Appui WBI : 39.067€

Secteur : Consolidation de la société / Développement économique / Formations / Jeunesse / Genre

Décision COFIN : 3 projets sélectionnés, à hauteur de 176.103€

Haute Ecole Provinciale de Hainaut Condorcet - Catégorie agronomique

Bénin - Projet de renforcement des groupements de femmes dans le domaine de la transformation des produits agricoles, et de développement de l'économie locale dans la commune de Ouèssè

Activités : Formations des femmes (sur les techniques d'identification et de gestion des AGR, sur la transformation, sur les techniques de commercialisation des produits), équipement de travail, organisations d'émissions radio sur les activités des femmes, constitution d'un atelier polyvalent de transformation des produits, maîtrise de la fabrication et de l'utilisation des huiles essentielles, journée de réflexion, boutique/point de vente.

Partenaires : CBDIBA (le Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base).

Appui WBI : 67.553€

Secteur : Genre / Souveraineté alimentaire / Développement rural / Développement économique

Iles de paix

Bénin – Programme commun de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste (2017).

Activités : Optimisation de techniques performantes et durables, construction projet de maraîchage avec analyse des contraintes et potentialités, augmentation de la production en appliquant les principes de l'agroécologie, maximisation des capacités de transformation, de commercialisation et de stockage.

Partenaires : - BUPDOS : Organe de Développement des Assemblées de Dieu du Bénin
- JAB : Jura Afrique Bénin

Appui WBI : 30.308 €

Secteur : Développement économique, développement rural, formations

Province de Namur - École Provinciale d'Agronomie & des Sciences de Ciney – EPASC

Bénin - Les « Agribassadeurs de l'Espoir » de l'EPASC de Ciney: Développement d'un centre d'accueil et de formation pour réinsertion socio-économique de jeunes précarisés de Toviklin /Lokossa.

Activités : Développement de l'infrastructure existante (collecte d'eau, fonçage du puit, pompe, équipements, construction locaux), formation de l'équipe de direction et de gestion, formation du personnel d'encadrement et de formation, passage progressif vers une coopération « sud-sud ».

Partenaires : Espoir du Futur

Appui WBI : 78.242€

Secteur : Consolidation de la société, formation et Jeunesse

Année 2016

Programme de cofinancement des ONG – Volet A – Sélection 2016

DBA – Béfi Belgique Afrique

« Programme CODDÉSUD III - OSS1 : Améliorer la sécurité alimentaire des populations des zones ciblées au Bénin »

Activités : renforcement des cultures de maïs (plateaux), de riz (bas-fonds) et de maraîchage (bas-versants). Appui à la production d'œufs (ferme école) afin d'augmenter la disponibilité en protéines dans la zone d'intervention. / Travailler à la commercialisation optimale des productions agricoles afin de garantir les prix de vente des spéculations ; garantir la disponibilité des aliments durant toute l'année; et sur les marchés locaux / La création d'associations de commercialisation/warrantage / L'alphabétisation fonctionnelle des producteurs / La réhabilitation des pistes dégradées entre zones de production et zones de commercialisation. / Protection et de préservation de l'environnement / volet spécifique aux jeunes pour freiner l'exode rural. / **Améliorer** la maîtrise des facteurs de risques liés à la malnutrition des enfants de 0 à 5 ans et maîtriser l'équilibre du bol alimentaire / Sensibilisation de la population sur les maladies liées à l'hygiène de l'alimentation / Améliorer pour tous l'accès à l'eau potable.

Lieu : Département du Zou (+/- 140km de Cotonou) et plus précisément dans 8 villages répartis sur 2 communes (Zagnanado : 150km et Zakpota : 135km).

Durée : 01/01/2016 au 31/12/2016 (projet sur 3 ans)

Partenaire(s) : ONG ALDIPE (Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement).

Appui WBI sur 2 ans = 19.483 €

Secteur(s) : Sécurité alimentaire

Solidarité Mondiale – WSM

Bénin, Burkina Faso – « OS4 – Promouvoir le droit à la protection sociale des travailleurs à statut précaire, de l'économie informelle, des milieux ruraux et autres groupes vulnérables via cinq réseaux nationaux ».

Activités : Organisation des travailleurs en syndicats, en mouvements sociaux, formation, création et appui des cellules d'assistance juridique, promotion du genre, sensibilisation à l'environnement, plaidoyer pour l'élaboration ou l'application des conventions. / Formation professionnelle par corps de métiers, mise en relation avec les employeurs potentiels/ Sensibilisation, organisation, appui à la mise en place et à la consolidation des mutuelles existantes, professionnalisation des mutuelles de santé, mise en réseau, formation, contractualisation avec les formations sanitaires, plaidoyer. / Organisation de rencontres d'échange entre les mouvements sociaux et les mutuelles de santé sur les RAMU en vue de constituer un réseau d'acteurs. / Formation des leaders des mouvements sociaux et des mutuelles de santé sur le RAMU et son articulation avec les mutuelles de santé. / Formation des équipes sur la gestion de l'AMU et sur les mutuelles de santé / Formation des membres du réseau d'acteurs sur les techniques de plaidoyer.

Lieu : Bénin - Cotonou Atlantique / Atlantique : Borgou, Calavi (20km de Cotonou), Zou (140km) / Atlantique : Littoral, Mono (105km), Couffo (160km), Ouémé (65km), Plateau Zou, Collines / Atlantique : Littoral, Ouémé, Zou, Borgou et Atacora (650km) / BF - Bam, Kadiogo, Sanmatenga / Kadiogo, Houet, Boukhiemde, Bam, Sanmatenga.

Durée : 1 an (durée projet = 2014-2016)

Partenaire(s) :-

- MDB : Mutuelle pour le Développement à la Base (institution de micro finance),
- APROSOC : Actions pour la Protection Sociale (ASBL d'appui aux mutuelles de santé),

Appui WBI = 170.454 €

Secteur(s) : Protection sociale / Droits des travailleurs

Programme de cofinancement des ONG – Volet B – Sélection 2016

Solidarité Mondiale – WSM

« Programme d'appui aux réseaux de groupements de producteurs et transformatrices de manioc de GloDjigbe et Toffo ».

Activités : Appui à l'organisation de la filière manioc -Appui à la mise en place de 8 cellules techniques de 40 formateurs (dont 20 femmes) au sein des Réseaux de producteurs et transformatrices de manioc/ Renforcement des capacités/ Education/ Formation en gouvernance de groupements et Gestion coopérative, en Entrepreneuriat associatif, en gestion

et maintenance d'équipement d'énergie renouvelable / Sensibilisation sur les avantages de mutuelles de santé, sur la protection de l'environnement, sur la maintenance d'équipement d'énergie renouvelable (système de pompage à eau solaire) / Formation sur la Défense et Restauration des sols / Equipement de transformation de manioc /3 systèmes de pompage à eau solaire pour les Unités de Transformation de manioc des villages de Zinvié, Kpanroun et Colli (Toffo) / Appui accompagnement des micro-projets

Lieu : Abomey Calavi (50km de Cotonou) et Toffo (75km de Cotonou)

Durée : 36 mois à partir de mars 2017

Partenaire(s) : Mutuelle pour le Développement à la Base (MDB - institution de micro finance),

Appui WBI : 70.097 € / apport ONG : 7.788,58 € / budget total = 77.885,59 €

Durée de la subvention : 01/11/2016 au 31/01/2020

Secteur(s) : Agriculture / Sécurité alimentaire

Programme de coopération décentralisée – Sélection 2016

Ville d'Arlon

« Gestion de l'eau potable à Bembéréké ».

Activités : la décentralisation du processus de prise de décision et la participation des communautés à l'investissement et à la gestion des points d'eau / Mise en place de la structure du projet / Formation, mobilisation sociale et sensibilisation / Inventaire des pompes / Constitution du stock de pièces de rechanges / Réalisation de 2 forages pilotes / Traitement et suivi administratif du projet

Lieu : Commune de Bembéréké (520km de Cotonou).

Durée : 24 mois à partir de janvier 2017.

Durée de la subvention : 01/11/2016 au 31/01/2019

Partenaire(s) : commune de Bembéréké -Service du Développement local

Appui WBI :80.010 €

Secteur(s) : Eau et assainissement

Pour mémoire : 5 projets de la Ville d'Arlon à Bembéréké déjà cofinancés par WBI pour un montant total de 321.411 + 80.010 € (S.2016) = 401.421 €

Haute Ecole Libre Mosane-HELMO – Catégorie pédagogique

Sénégal, Bénin « Plateforme e-learning pour la formation des maîtres au développement durable et à l'éco-citoyenneté ».

Activités : Recherche ou reprise de contacts auprès d'instituteurs au Sénégal, au Bénin et en Belgique acceptant de collaborer à un échange. Négociation des modalités de leur participation et de l'accompagnement / Sélection des projets pilotes et première élaboration des séquences didactiques / Stages d'étudiants de HELMo et réalisation de Travaux de Fin d'Études (TFE) en rapport avec le Développement Durable / Lancement pour l'année académique/scolaire 2017/18 de projets dans minimum 3 classes au Sénégal et 3 classes au Bénin avec l'accompagnement d'experts dans le domaine d'activité et/ou de formateurs en Éducation relative à l'Environnement, notamment d'Eco-Bénin et de formateurs d'adultes de l'Association pour la promotion de la Femme Sénégalaise APROFES à Kaolack / Mise en place de la plateforme e-learning pour la formation des maîtres au Développement Durable et à

l'éco-citoyenneté (Belgique -Sénégal – Bénin) et développement d'un espace de co-construction (Workspace) sur la plateforme e-learning / Alimentation du Workspace avec le matériel récolté et développement des échanges P2P / Lancement de projets de Développement Durable dans des écoles en Belgique en présence d'enseignants du Sénégal et Benin

Durée : 36 mois à partir de janvier 2017.

Partenaire(s) : Centre Régional de Formation des Personnels de l'Éducation CRFPE de Kaolack Benin Ecotourism Concern (Eco-Benin)

Appui WBI : 72.495 €

Durée de la subvention : 01/11/2016 au 31/01/2020

Secteur : Scolaire / Education

Pour mémoire :Partenariat entre HELMO et Eco-Bénin en 2012 pour un projet de valorisation de plantes médicinales. Appui WBI = 68.576 €

Commune de Libramont-Chevigny

« Sensibilisation à la consommation de l'eau potable et de la réalisation de quatre forages de pompes à motricité humaine dans les villes de DOGO, GBEDIN ; OUASSA-OUAGBLEGON et MASSI dans la commune de ZOGBODOMEY ».

Activités : Contribuer à assurer l'accès à l'eau potable à la population ainsi qu'à l'adoption de bons comportements d'hygiène /Etudes des sols, prospections hydrologiques et hydrauliques (A assurer par la mairie et est hors budget du projet), avant le démarrage du projet en 2017. Sensibilisation de janvier à décembre 2017 avec le recrutement de prestataires (consultant indépendant ou bien cabinet ou ONG). / recrutement du cabinet et de l'entreprise qui auront en charge la réalisation des travaux de forages / Réalisation des quatre forages / Formation des populations cibles des quatre villages / Réception des quatre forages /ouvrages et ou infrastructures d'accès à l'eau potables équipés / Mise en service des quatre forages positifs /ouvrages équipés.

Lieu : Arrondissement de Kpokissa, Arrondissement de Zogodomey (100km de Cotonou), Arrondissement de Massi.

Durée : 12 mois à partir de janvier 2017

Partenaire(s) : Commune de ZOGBODOMEY

Appui WBI : 83.828 €

Durée de la subvention : 01/11/2016 au 31/01/2018

Secteur(s) : Eau et assainissement

Ville de Saint-Hubert

Bénin – « Projet de sensibilisation des populations d'Aligoudo (arrondissement de Djègbé) dans la commune d'Abomey sur la nécessité de maintenir les apprenants dans le cursus scolaire par l'édification d'infrastructures adéquates ».

Activités : Campagne d'information aux parents d'élèves, les enseignants, aux leaders d'opinion, au Conseil communal, aux chefs de villages/quartiers impliqués, aux sages, et aux groupements de femmes de la Commune d'Abomey / Mise en place d'un comité de suivi local et communal / Animation, concours, plaidoyers, sensibilisation et responsabilisation des

différents groupes cibles / Formation assurée aux différents groupes cibles / Suivi par la Mairie, du bon déroulement des opérations de gestion et de mise en œuvre du projet / Remplacement des constructions en matériaux précaires par des édifices en matériaux durables.

Lieu : Les groupes ciblés par le projet sont les habitants de l'arrondissement de Djègbé (cinq villages et quartiers de ville : 23.248 habitants). (35km de Cotonou)

Durée : 12 mois à partir du T1 2017

Partenaire(s) : Commune d'Abomey

Appui WBI : 63.739 €

Durée de la subvention : 01/11/2016 au 31/01/2018

Secteur(s) : Education / Jeunesse / Scolarité / Formation / Emploi

Année 2015

Programme de cofinancement des ONG 2015 - Volet A

DBA – Défi Belgique Afrique

Bénin – « Programme CODDÉSUD III (OSS1 – Bénin) – 2015 : Améliorer la sécurité alimentaire des populations des zones ciblées au Bénin »

Activités : renforcement des cultures de maïs (plateaux), de riz (bas-fonds) et de maraîchage (bas-versants) ; Appui au niveau de la production d'oeufs (ferme école) ; travailler à la commercialisation des productions agricoles. Trois axes : création d'associations de commercialisation/warrantage ; alphabétisation fonctionnelle des producteurs ; réhabilitation des pistes dégradées entre zones de production et zones de commercialisation ; actions de protection et de préservation de l'environnement.

Lieux : département du Zou, dans 8 villages répartis sur 2 communes (Zagnanado et Zakpota)

Partenaires : ONG ALDIPE (Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement)

Appui WBI : 12.056€

Secteur : Sécurité alimentaire

WSM – Solidarité Mondiale

Bénin/Burkina Faso – « Promouvoir le droit à la protection sociale des travailleurs à statut précaire, de l'économie informelle, des milieux ruraux et autres groupes vulnérables au Bénin et Burkina Faso »

Activités : Assistance juridique, formation et insertion professionnelle, amélioration des revenus, accès au système formel de sécurité sociale, accès aux systèmes alternatifs de couverture du risque maladie (mutuelles de santé), les changements structurels induits par des actions politiques et les nouvelles capacités que les partenaires acquièrent grâce au programme.

Partenaires : MDB : Mutuelle pour le Développement à la Base (institution de micro finance), APROSOC : Actions pour la Protection Sociale (ASBL d'appui aux mutuelles de santé), MoDES: Mouvement pour le Développement Economique et Social (ONG), MTC: Mouvement des Travailleurs Chrétiens (Mouvement socio-éducatif)

Appui WBI : 54.913€

Secteur : Protection sociale / Droits des travailleurs

Programme Coopération décentralisée 2015
--

Ville de Huy

« Fonio Natitingou (FoNa) - Le fonio pour renforcer la souveraineté alimentaire des familles de Natitingou »

Activités : Accès durable aux moyens de production (semences et matériel, foncier) et aux techniques adaptées ; Transformation et ajout de valeur à la production (formation, matériel) ; Renforcement de la commercialisation (contractualisation, visibilité à travers une Maison du Fonio) ; Renforcement des organisations de producteurs-rices et acteurs locaux (avec une attention particulière à l'approche coopérative) ; Plaidoyer sur la souveraineté alimentaire et les enjeux de l'agriculture paysanne auprès des autorités locales et nationales.

Durée : 2 ans à partir de T1 2016

Lieu : Natitingou, département de l'Atakora, à l'extrême ouest du Bénin (550km de Cotonou).

Partenaire(s) : - L'Association des Professionnels et Promoteurs du Fonio (A2PF

-La commune de Natitingou.

Appui WBI : 89.306 € / apport promoteur : 9.923 € / Budget total = 99.229 €

Durée de la subvention : 01/11/2015 au 31/01/2018

Secteur(s) : Sécurité alimentaire

ANNEXE 4

L'AGENCE WALLONNE DE L'AIR ET DU CLIMAT(AWAC)

Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC)

Dans le cadre de l'Accord de Copenhague de décembre 2009, les pays développés se sont engagés à mobiliser 30 milliards de USD durant la période 2010-2012 au bénéfice des pays en voie de développement pour financer de façon équilibrée des actions d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques. Ce financement est appelé en anglais « Fast Startfinancing ». Il devait être nouveau et additionnel. La Wallonie a participé auFast Start dans le cadre de la contribution de la Belgique. L'engagement wallon s'est décliné en deux volets : des contributions multilatérales à des fonds ou projets et le financement de projets bilatéraux au travers d'appels à projets dans certains pays partenaires repris dans la Déclaration de Politique Régionale. Ces pays sont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal et d'Haïti.

Pour ce qui concerne 2015-2017, les projets suivants ont été soutenus au Bénin :

1.Promotion du foyer Wanrou dans la région de l'Atacora/Donga - ProWad

Il s'agissait d'une prolongation dans de nouveaux villages du projet PROFAEB mené précédemment et qui vise la réduction de la déforestation et de la dégradation des terres par l'amélioration des rendements énergétiques des ménages ruraux dans la région de l'Atacora/Donga au Nord du Bénin via notamment la promotion d' une technologie améliorée d'accès à l'énergie domestique (Foyers Améliorés Wanrou) afin de réduire l'utilisation de bois-énergie et par conséquent l'émission de Gaz à Effet de Serre (GES) comme le CO2.

2. Femmes-sol-énergie, FSE

Ce projet vise à contribuer à une valorisation des Ressources Naturelles durable et adaptée au changement climatique par les populations rurales du Bénin au travers d'un projet pilote mené par les femmes de 5 communes rurales de l'Atacora et de la Donga, au Bénin, actrices de changement, facilitant l'adoption de pratiques agricoles et énergétiques durables dans les exploitations familiales.

3. Stage méthodologique en conception de projets d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets

ADG (Aide au Développement Gembloux www.ong-adg.be) organise, en collaboration avec l'Université de Liège – Gembloux Agro-bioTech et d'autres institutions, et grâce à un financement de la Région wallonne, un « Stage méthodologique en conception de projets pour le développement durable, l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques ». Ce stage vise au renforcement des capacités des institutions locales (au travers d'agents de développement) travaillant dans des thématiques et actions en lien direct avec le développement durable et plus particulièrement les enjeux du changement climatique. Il s'agit d'un stage international, ouvert à des professionnels du Sud travaillant dans des institutions en lien avec les projets FAST START (financement AWAC). Les candidats qui réussissent l'épreuve finale se voient octroyer un « Certificat en Gestion de Cycle du Projet et approche de Gestion Axée Résultats ». 6 stagiaires béninois ont participé aux éditions 2017 et 2018 dudit stage.

ANNEXE 5

PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2023

1. PROGRAMME SPECIFIQUE EAU

- 1.1. Appui technique et scientifique pour la valorisation et la gestion intégrée et durable des eaux des bAs-FONds au Bénin pour l'irrigation : BAFONBE**
- 1.2. Appui à la gestion durable et à l'exploitation des ressources en eau du Bénin pour l'Accès à l'Eau Potable (AEP) et l'agriculture irriguée**

Programme spécifique : EAU

1.1. Appui technique et scientifique pour la valorisation et la gestion intégrée et durable des eaux dans les BAs-FONds au Bénin pour l'irrigation: BAFONBÉ

Coordonnateur Wallonie- Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Université catholique de Louvain (UCL) - Earth and Life Institute, Environmental Sciences (ELIE)

Opérateur associé :

- Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Mobilité et Voies Hydrauliques

Coordonnateur béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère de l'Eau et des Mines

Opérateurs béninois :

- Université de Parakou - Faculté d'Agronomie (FA-UP) - Laboratoire d'Hydraulique et de Modélisation Environnementale (HydroModE Lab)
- Direction du Génie Rural (DGR) - Cellule Bas-Fonds (CBF)
- Direction Générale de l'Eau (DG-Eau) - Service de Suivi et de l'Evaluation des Ressources en Eau (SEREU, Service Hydrologique)

Contexte :

L'agriculture béninoise et d'Afrique de l'Ouest est presque exclusivement pluviale, et donc avec une production aléatoire tributaire des quantités et la répartition spatio-temporelle des pluies. Malgré cette forte dépendance climatique, la superficie agricole aménagée pour la maîtrise partielle ou totale de l'eau y demeure extrêmement faible : parmi les 2.850.000 ha de surface cultivée, seuls 19.246 ha sont équipés à des fins d'irrigation. Pourtant, le potentiel hydro-agricole au Bénin est estimé à 322.000 ha de terres irrigables, parmi lesquels 205.000ha sont des terres de bas-fond et de plaines inondables. Au vu de ces propriétés hydroagricoles favorables, les bas-fonds sont des surfaces agricoles largement reconnues comme pouvant contribuer de manière significative à la sécurité alimentaire du pays grâce à l'augmentation de la production et de la productivité des terres agricoles. Malgré ces avantages, seule une faible portion estimée à moins de 15% des bas-fonds est actuellement exploitée, en majorité avec des aménagements sommaires effectués par les populations. Le facteur principal empêchant un déploiement plus important de l'activité agricole sur ces surfaces réside dans leur aménagement. Cet aménagement est nécessaire pour réguler la disponibilité spatiale et temporelle des eaux de manière à éviter l'effet néfaste des périodes sèches ou faciliter l'évacuation des excès d'eau durant les périodes de crue. Néanmoins, l'expérience a montré qu'au Bénin, la plupart des aménagements formels existants ont échoués suite à une connaissance insuffisante du fonctionnement hydrologique de ces systèmes, et donc de l'intégration insuffisante de cette composante dans les projets d'aménagement. Ce manque de connaissance est d'autant plus problématique dans un contexte de changements climatiques.

Ce projet adressera ce manque de connaissances à travers l'étude détaillée du fonctionnement hydrologique et hydraulique d'une sélection de bas-fonds pilotes représentatifs des bas-fonds béninois, la proposition d'aménagements adéquats, et le développement d'une plateforme pour la prévision et diffusion d'avis d'inondation et sécheresse, et de conseils de gestion des aménagements pour tamponner l'effet de ces conditions climatiques. A travers ses activités, ce projet visera à renforcer les compétences des acteurs de gestion des bas-fonds afin de garantir la conception et gestion des aménagements hydrauliques et hydrologiques adéquats et donc d'augmenter la production et productivité agricole au Bénin.

Objectif général :

L'objectif général du projet est de renforcer les capacités scientifiques et techniques dans la conception et la gestion des aménagements hydrauliques dans les bas-fonds afin d'assurer des investissements rentables et durables et garantir la sécurité alimentaire au Bénin via l'augmentation de la production et de la productivité agricole.

Objectifs spécifiques :

- OS1 : Synthétiser l'état de l'art concernant le suivi hydraulique et hydrologique des bas-fonds béninois et de leurs aménagements ;
- OS2 : Analyser le fonctionnement hydro-agricole et hydraulique de bas-fonds pilotes représentatifs de deux régions climatiques du Bénin ;
- OS3 : Proposer des aménagements hydrauliques intégrés et durables dans deux bas-fonds pilotes ;
- OS4 : Optimiser une approche méthodologique de gestion opérationnelle des aménagements des bas-fonds béninois ;
- OS5 (Objectif transversal): Renforcer les capacités techniques, de gestion et scientifiques des groupes cibles pour le diagnostic, suivi, et gestion hydrologique des bas-fonds béninois.

Résultats attendus au terme du programme de travail :

Le projet consolidera les bases scientifiques et techniques de la surveillance et analyse hydrologique des bas-fonds. Le projet produira des recommandations exploitables par les experts en aménagement et les départements techniques au niveau national, mais aussi au niveau décentralisé régional, pour l'évaluation des ressources en eau, la prédiction des crues (exceptionnelle) et sécheresse de projet, afin d'assurer la réussite et la durabilité des investissements de bas-fonds. Les bas-fonds pilotes étudiés feront l'objet de propositions de plan d'aménagement.

Moyens :

En 2019 :

- 2 missions de 7 jours au Bénin
- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 3 missions de 7 jours en Wallonie
- Frais de fonctionnement locaux

- Frais de prestation
- Frais d'équipement
- Une bourse de spécialisation : doctorat en co-tutelle

En 2020 :

- 2 missions de 7 jours au Bénin
- 1 mission de 14 jours au Bénin
- 2 missions de 7 jours en Wallonie
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais de prestation
- Frais d'équipement
- Une bourse de spécialisation : doctorat en co-tutelle

- En 2021 :

- 2 missions de 7 jours au Bénin
- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 3 missions de 7 jours en Wallonie
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais de prestation
- Frais d'équipement
- Une bourse de spécialisation : doctorat en co-tutelle

En 2022 :

- 2 missions de 7 jours au Bénin
- 1 mission de 14 jours au Bénin
- 2 missions de 7 jours en Wallonie
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais de prestation
- Une bourse de spécialisation : doctorat en co-tutelle

En 2023 :

- 2 missions de 7 jours au Bénin
- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 3 missions de 7 jours en Wallonie
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais de prestation
- Une bourse de spécialisation : doctorat en co-tutelle

Remarque :

Nouveau projet

Programme spécifique EAU

1.2. Appui à la gestion durable et à l'exploitation des ressources en eau du Bénin pour l'Accès à l'Eau Potable (AEP) et l'agriculture irriguée

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles:

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Coordination opérationnelle :

- Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (SPW-DGO3) : Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE)

Opérateurs Wallonie-Bruxelles:

- Université de Liège :
 - UEE - Hydrogéologie & Géologie de l'Environnement (HGE-ULg)
 - US - Département Sciences et Gestion de l'Environnement
- Société Wallonne Des Eaux (SWDE)
- Département de l'Environnement et de l'eau (DEE) du SPW-DGO3

Coordonnateur béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère de l'Eau et des Mines

Opérateurs béninois :

- Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)
- Institut National de l'Eau (INE)
- Agence panafricaine et intergouvernementale Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA, ex-CREPA)

Contexte :

L'eau : enjeu crucial pour le Bénin, son développement humain et économique.

Les secteurs de l'eau et de l'agriculture sont considérés comme des secteurs prioritaires dans les politiques, stratégies et programmes de développement du Bénin. Parmi les nombreux défis et enjeux à relever par le pays, figurent ceux liés à l'accès universel à l'eau potable pour les populations, à la protection des ressources en eau, à la maîtrise des risques liés à l'eau, et à une meilleure gestion des ressources en eau tant pour un développement durable de l'agriculture que pour un accès amélioré à l'eau potable pour les populations.

La présente proposition s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action du Gouvernement (PAG 2016-2021), en particulier pour ses volets ayant trait à la gestion et à la valorisation de l'eau, à l'approvisionnement en eau en milieu rural et urbain, à l'agriculture, et au renforcement du capital humain.

Plus particulièrement et au plan sectoriel, l'action conjointe de la DG03, de l'ULG et de la SWDE s'inscrit d'une part dans la mise en œuvre du Plan d'Action National de Gestion

Intégrée des Ressources en Eau du Bénin (PANGIRE 2016-2021), et d'autre part dans la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole à l'horizon 2025 (PSDSA-2025).

Le PANGIRE a pour objectif général la mise en place d'un cadre national de GIRE, qui facilite la valorisation et la gestion coordonnées de l'eau, des terres et des ressources connexes, en vue d'optimiser le bien-être économique social qui en résulte. L'action proposée s'aligne sur 3 des 7 enjeux prioritaires exprimés dans le PANGIRE autour de l'eau et de ses usages au Bénin, à savoir le domaine d'action 2 (Renforcement des capacités humaines, organisationnelles et matérielles de gestion des ressources en eau), le domaine d'action 4 (Connaissance et suivi des ressources en eau), et le domaine d'action 5 (Mobilisation et valorisation des ressources en eau dans une approche GIRE).

Le PSDSA définit les grandes orientations dans le secteur agricole pour la période allant de 2017 à 2025. La vision de ce plan est de rendre le secteur agricole béninois dynamique à l'horizon 2025, compétitif, attractif, résilient aux changements climatiques et créateur de richesse, répondant de façon équitable aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population béninoise et aux besoins de développement économique et social de toutes les couches de la population du Bénin. L'objectif découlant de la vision de ce plan stratégique de développement du secteur agricole est d'améliorer les performances de l'agriculture béninoise pour la rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire et nutritionnelle, de contribuer au développement économique et social des hommes et femmes du Bénin et l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Dans ce contexte, la proposition a pour but de renforcer les capacités techniques et organisationnelles de structures nationales et locales impliquées dans le développement des secteurs de l'eau et de l'agriculture irriguée au Bénin.

L'action conjointe de la DG03, de l'ULG et de la SWDE renforcera ainsi les structures nationales du Ministère de l'Eau, de l'Energie et des Mines (Direction générale des Ressources en Eau), du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (Direction du Génie rural), ainsi que la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB). D'un point de vue opérationnel, elle impliquera par ailleurs l'Institut National des Eaux du Bénin (INE) et la représentation béninoise de l'Agence panafricaine et intergouvernementale Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA, ex-CREPA).

Objectifs généraux :

- Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des structures nationales et locales impliquées dans le secteur de l'eau, dans un souci de développement durable et de gestion des ressources en eaux souterraines du Bénin ;
- Garantir la disponibilité de l'eau potable de façon continue et durable sur le territoire desservi par la SONEB ;
- Améliorer les pratiques hydro-agricoles à l'échelle des sous-bassins, dans un contexte de mise en œuvre du Plan stratégique de développement du secteur agricole (PSDSA) ;
- Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) du Bénin.

Objectifs spécifiques :

- OS1 : Contribuer au développement des compétences locales pour la gestion durable et

la protection des ressources en eaux souterraines exploitées pour l'AEP ;

- OS2 : Garantir la disponibilité de l'eau potable de façon continue et durable en renforçant les capacités de la SONEB ;
- OS3 : Améliorer la gestion des ressources en eau agricole et les pratiques hydro-agricoles à l'échelle des sous-bassins ;
- OS4 : Appuyer à l'échelle nationale et locale la gestion intégrée des ressources en eau par le renforcement des capacités techniques et organisationnelles et la mise en place de cadres de concertation.

Résultats attendus au terme du programme de travail :

- R1.1 : La connaissance et la caractérisation des ressources en eau souterraine sont améliorées ;
- R1.2 : Des outils de gestion et d'aide à la décision pour l'exploitation, le suivi et la protection des ressources en eau souterraine sont développés ;
- R.1.3 : Le suivi de l'état qualitatif des ressources en eau souterraine est renforcé ;
- R.1.4 : Des mesures de protection effective des ressources en eau souterraine sont proposées ;
- R.1.5 : Des contrats de nappe et de captage sont mis en place ;
- R2.1 : La performance des réseaux est améliorée : gestion du fichier des abonnés ; tarification, facturation et recouvrement ; comptages et sectorisation des réseaux ; mise en place d'un pilote ; organisation de la recherche et réparation des fuites ;
- R2.2 : La qualité d'eau est améliorée : appui pour l'acquisition et l'implémentation d'un logiciel de gestion des données de laboratoire ; mise en place d'un plan de gestion du risque sanitaire ; mise en place d'une gestion de crise ;
- R3.1 : Les connaissances en appui à un diagnostic des ressources en eau agricole sont améliorées ;
- R3.2 : Les pratiques hydro-agricoles sont améliorées et une structure de conseil est mise en place ;
- R4.1 : Un cadre de concertation des usagers de l'eau est mis en place et l'élaboration de son Plan Local de GIRE appuyée ;
- R4.2 : Les capacités techniques et organisationnelles des institutions concernées, des professionnels des secteurs de l'eau potable et agricole, et des acteurs locaux sont renforcées dans le domaine de la GIRE ;
- R4.3 : De nouvelles compétences locales sont formées pour la gestion durable des ressources en eau ;
- R4.4 : Une communication à l'échelle nationale est mise en place sur base des expériences locales en matière de gestion de l'eau agricole dans un contexte de GIRE.

Remarque :

Poursuite de 2 projets menés durant la précédente programmation, consolidés par l'ajout d'une nouvelle composante eau agricole et GIRE, et regroupés en une proposition commune unique

2. PROGRAMME SPECIFIQUE CULTURE- PATRIMOINE ET TOURISME

- 2.1. Economie et emploi culturels. Rayonnement international du Bénin**
- 2.2. Mise en valeur des Aires Royales non exploitées du site des Palais Royaux d'Abomey**
- 2.3. Territoires tissés**
- 2.4. Soutien au secteur du tourisme durable et solidaire**
- 2.5. Développement d'une offre de tourisme durable autour du Parc de Pendjari et alentours**
- 2.6. Echanges culturels**
- 2.7. ISHIA**
- 2.8. L'art dans l'Art**
- 2.9. Académie des musiques actuelles d'inspiration traditionnelle et des métiers de la musique**

Programme spécifique : Culture, Patrimoine et Tourisme

2.1. Economie et emploi culturels. Rayonnement international du Bénin

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Chambre Wallonne de Commerce et d'Industrie (CCI Wallonie)

Opérateurs associés :

- Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones
- Organisation International de la Francophonie (OIF)
- Associations de la filière

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports

Opérateurs béninois :

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin)
- Bénin Young Business Awards (BYBA)

Contexte :

L'émergence de l'Afrique passe aussi par la force de sa filière culturelle, encore trop isolée par rapport aux autres secteurs et à la nécessité de professionnalisme managérial. L'efficacité de cette filière contribuera à l'amélioration de l'attractivité internationale du Bénin notamment au niveau touristique.

La CCI Wallonie participe depuis 3 ans au programme EntrePairs de l'APEFE et œuvre dans ce cadre au partenariat avec la CCI Bénin. Ce partenariat a permis à la CCI Bénin de renforcer ses capacités, notamment dans les services fournis à ses entreprises et des contacts ont eu lieu entre firmes wallonnes et béninoises dans une perspective de co-développement.

Les relations entre CCIs du Bénin et de Wallonie pourront être utilement valorisées en faveur des capacités entrepreneuriales d'une filière présentant beaucoup de potentialités à la fois de développement humain et de rayonnement du Bénin à l'international (culture, patrimoine et tourisme).

Objectifs généraux :

- Sensibilisation à l'importance de la filière pour l'économie et l'emploi au Bénin avec reconnaissance de ses opérateurs en tant que tels ;
- Prise en compte par les acteurs culturels et touristiques, particulièrement les jeunes talentueux en début de création, de l'importance vitale des aspects managériaux et entrepreneuriaux.

Objectifs spécifiques :

- Détention par les bénéficiaires, de la capacité entrepreneuriale permettant une gestion et une conduite avisées, profitables et « expansives » de leur affaire ;
- Détention, par les bénéficiaires ayant effectué une mission en Belgique, de la capacité commerciale et de relais permettant la finalisation de contrats internationaux – partage de leur expérience avec des pairs.

Résultats attendus au terme du programme de travail :

- R1 : Les jeunes entreprises sont professionnelles et pérennes (formalisation, formation entrepreneuriale, aide à la conception et accompagnement du plan d'affaires) ;
- R2 : Les jeunes entreprises rayonnent à l'international et disposent d'opportunités d'internationalisation.

Moyens :

En 2019 :

- 2 missions de 5 jours au Bénin
- Frais locaux d'organisation
- Frais de prestation

En 2020 – 2021 - 2022 :

- 1 mission de 5 jours au Bénin
- 1 mission de 10 jours en Wallonie
- Frais locaux d'organisation
- Frais de prestation

En 2023 :

- 2 missions de 5 jours au Bénin
- 1 mission de 10 jours en Wallonie
- Frais de prestation

Remarque :

Nouveau projet

Synergies avec les projets repris dans le programme spécifique Culture, Patrimoine et Tourisme

Programme spécifique : Culture, Patrimoine et Tourisme

2.2. Mise en valeur des Aires Royales non exploitées du site des Palais Royaux d'Abomey

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Province du Luxembourg

Opérateur associé

- Agence wallonne du patrimoine (AWAP)

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports

Opérateur béninois :

- Préfecture d'Abomey

Opérateurs associés :

- Site des Palais Royaux d'Abomey
- Office du Tourisme d'Abomey

Contexte :

Le projet s'inscrit dans le cadre de la consolidation des acquis du site. Il s'enracine dans un environnement et un pays où le tourisme occupe une place de plus en plus importante. Le développement du tourisme passe d'abord par le développement de sites attractifs. Le projet consiste à faire d'Abomey une destination touristique, exceptionnelle et incontournable et contribuer par là au développement culturel, économique et social du plateau d'Abomey mais également du Bénin en général.

Objectif général :

- Améliorer l'état de conservation et l'attractivité touristique du site des Palais Royaux d'Abomey par la mise en exploitation des sept aires royales restantes.

Objectifs spécifiques :

- Assurer l'aménagement et la conservation préventive des aires royales ;
- Renforcement des capacités en matière de gestion et sécurisation des sites ;
- Mettre en place un programme en vue de faire vivre le site (animation, documentation, résidences d'écriture..)

Résultats attendus au terme du programme de travail :

- Six aires royales sont restaurées et aménagées pour les visites ;
- Sept aires royales dotées d'équipements de conservation préventive ;
- Documentation réalisée par les résidences d'écriture ;

- Guide élaboré et disponible ;
- Etudes de faisabilité réalisées et validées ;
- Equipements acquis et installés puis fonctionnels ;
- 20 guides et 20 gardes formés et disponibles pour la sécurité et l'animation des aires royales ;
- Animations de danses cérémonielles et royales réalisées ;
- Séminaire/formation sur la gestion du complexe organisé ;

Moyens :

En 2019-2020–2021-2022

- Frais de fonctionnement locaux
- Frais d'équipement
- Frais de prestation

En 2023 :

- 2 missions de jours en Wallonie
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais d'équipement
- Frais de prestation

Remarque :

Reconduction du projet en cours

Programme spécifique : Culture, Patrimoine et Tourisme

2.3. Territoires tissés

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- ENSAV la Cambre Bruxelles

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports

Opérateur béninois :

- Association pour la valorisation et la Promotion du tissage professionnel d'Abomey

Opérateur associé :

- Ecole du Patrimoine Africain Bénin

Contexte :

Dans le domaine textile, la production locale artisanale au Bénin est devenue plus chère que les importations industrielles asiatiques ou que la fripe européenne qui inondent le continent africain. Ces phénomènes entraînent le déclin de productions locales et privent gravement cette activité artisanale de considération, malgré les véritables qualifications et la richesse culturelle qu'elle implique.

La motivation des tisserands assurant une production destinée à la clientèle locale ou aux touristes s'effrite, se limitant à une stricte nécessité économique au détriment d'un moteur créatif. Les artisans travaillent de façon systématique sur base de modèles traditionnels reproduits quasi machinalement.

Le Bénin ne compte pas d'école d'art ou d'arts appliqués ; les savoir-faire se transmettent de manière traditionnelle.

L'Europe, de son côté, en conséquence de délocalisations massives dans une course au plus bas prix, voit des outils de production disparaître. A témoin, le patrimoine industriel se figeant en institutions muséales sur l'ensemble du continent. Les contraintes économiques entravent des initiatives expérimentales, exacerbent la concurrence au détriment d'autres valeurs sociales, conduisent à la perte de savoir-faire et à une indéniable standardisation des productions.

Le présent projet veut engager la création comme moteur collaboratif entre, d'une Part, La Cambre, école d'art et de design à Bruxelles, et, d'autre part, l'Association pour la Valorisation et la Promotion du Tissage Traditionnel d'Abomey (AVPTTA) et l'École du Patrimoine Africain Bénin (organisation internationale sise au Bénin). A l'instar d'autres initiatives à divers endroits du globe visant à réinsuffler du sens à

des filières au-delà d'un modèle économique dominant (visées éthiques, de cohésion sociale, transfert de compétences, ...), ce projet considère la filière artisanale textile béninoise comme un véhicule d'émancipation professionnelle et socio-économique, et comme une valeur patrimoniale à préserver, à diffuser et à développer sur les plans créatif et technique.

Objectifs généraux :

- Valoriser et développer la filière de production artisanale textile ;
- renforcer leur rôle émancipateur, tant au niveau socioculturel qu'économique, pour les artisans béninois et pour les jeunes designers européens impliqués.

Objectifs spécifiques :

- OS1 : Optimisation des ateliers : développement d'outils / processus de création et d'innovation à partir de processus de travail, des ressources et des inspirations ;
- OS2 : Renforcer des échanges entre les différents acteurs de la production, des matières premières au produit fini, pour désamorcer la concurrence qui paralyse souvent les initiatives créatives ;
- OS3 : Diversifier et améliorer la qualité des matières premières ;
- OS4 : Diversifier des objets produits ;
- OS5 : Contribuer à l'ouverture vers de nouveaux circuits locaux de diffusion et la plus-value des textiles produits pour une clientèle locale et internationale).

Résultats attendus au terme du programme de travail :

- Des d'outils, des dispositifs sont conçus ;
- Des ateliers, workshops et rencontres sont organisés ;
- Une bibliothèque de recherches et échantillonnages tissés. est disponible ;
- L'étude et expérimentation sur les lieux et modes écologiques de coloration/production des fils sont assurés ;
- Une production des prototypes issus du processus de travail et le suivi qualité de la production. sont assurés ;
- Les résultats produits pour une diffusion commerciale sont mis en forme via la conception et production d'un site internet ou autre plate-forme numérique et supports imprimés ;
- Organisation d'une exposition pour diffusion à l'international (centres de design / centres culturels et salons spécialisés....).

Moyens :

En 2019 :

- 10 missions de 8 jours au Bénin
- 5 missions de 5 jours au Bénin
- 3 missions de 14 jours en Wallonie-Bruxelles
- Frais de prestation
- Frais locaux de formation
- Frais de matériel

En 2020-2021-2022-2023 :

- 8 missions de 8 jours au Bénin
- 2 missions de 14 jours en Wallonie-Bruxelles
- Frais de prestation
- Frais locaux de formation
- Frais de matériel

Remarque :

Réorientation du projet mené durant la précédente programmation

Programme spécifique : Culture, Patrimoine et Tourisme

2.4.Soutien au secteur du tourisme durable et solidaire.

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Altervoyages ASBL

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports

Opérateur béninois :

- Eco-Bénin
- Fédération Béninoise des Organisations de Tourisme Responsable et Solidaire (FBO-TSR)

Contexte :

Au Bénin, le tourisme constitue la deuxième source de rentrée de devises et le troisième employeur du pays, après l'agriculture et le commerce. Le gouvernement actuel conscient des avantages que le pays possède a entamé un programme de développement du tourisme national et international en y intégrant la notion de durabilité. Il espère ainsi, à travers l'écotourisme, améliorer le niveau de vie des communautés locales et dynamiser son économie tout en préservant son environnement. Cette volonté a été clairement exprimée dans son Plan Stratégique de Développement de l'Écotourisme. Le tourisme y est ici considéré comme un outil moteur de développement local s'appuyant sur 5 piliers à savoir: la politique du tourisme et gouvernance, la performance économique, l'investissement et la compétitivité, l'emploi, le travail décent et le capital humain, la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale et la durabilité de l'environnement naturel et culturel.

Préoccupés par la durabilité du programme d'action du gouvernement, la FBO-TRS a initié des actions d'accompagnement dudit programme à travers la promotion du tourisme de proximité (pour les béninois), et le renforcement des capacités. La fédération FBO-TRS est maintenant reconnue comme interlocuteur régulièrement consulté par le Ministère du tourisme, notamment en matière de tourisme durable.

Objectifs généraux :

- Renforcer les compétences de 60 formateurs béninois du secteur du tourisme durable en leur permettant d'accéder à des formations de qualité intégrant les concepts liés à la durabilité ;
- Renforcer les compétences de 60 formateurs béninois du secteur du tourisme durable en leur permettant d'accéder à des formations de qualité intégrant les concepts liés à la durabilité ;

- Soutenir la création d'un centre d'application (hôtel pilote) ;
- Appuyer à la mise en place d'une initiative pilote de soutien au tourisme domestique (chèques vacances).

Objectifs spécifiques :

- OS1 : Consolider des liens et intensifier des collaborations entre la FBO-TRS, Eco-Benin et Altervoyages dans une perspective de mutualisation des expériences et d'échanges Win-Win sur base de missions de terrain ;
- OS2 : Renforcer les capacités des formateurs de la FBO-TRS pour qu'ils puissent améliorer leurs pratiques afin d'être plus performants dans les formations qu'ils prodiguent ;
- OS3 : Contribuer à la mise en place d'un centre d'application aux métiers du tourisme responsable et solidaire ;
- OS4 : Contribuer à la mise en place d'une initiative pilote de soutien au tourisme domestique (chèques vacances).

Résultats attendus au terme du programme de travail et indicateurs :

- R1 : Cinq missions de terrain menées par Altervoyages auront permis d'évaluer le dispositif de renforcement de la FBO-TRS ainsi que les formations données en Wallonie et au Bénin, d'en capitaliser la plus-value et, au besoin, de les réajuster en fonction des attentes de chacun ;
- R2 : 12 formations spécifiques auront été dispensées aux formateurs béninois afin d'augmenter leurs performances en tant que formateur aux sous-métiers du tourisme équitable et solidaire ;
- R3 : Le centre d'application aura été équipé et sera opérationnel ;
- R4 : Le nombre de touristes béninois fréquentant les sites de la FBO-TRS aura augmenté grâce à la mise en place du mécanisme incitatif « chèques vacances ».

Moyens :

En 2019 :

- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 2 missions de 14 jours au Bénin
- Frais de formation
- Frais de prestation
- Frais d'équipement

En 2020 :

- 8 missions de 14 jours au Bénin
- Frais de formation
- Frais de prestation
- Frais d'équipement

En 2021-2022 :

- 8 missions de 14 jours au Bénin
- Frais de formation
- Frais de prestation

En 2023 :

- 6 missions de 14 jours au Bénin
- Frais de formation
- Frais de prestation

Remarque :

Poursuite du projet en cours

Programme spécifique : Culture, Patrimoine et Tourisme

2.5. Développement d'une offre de tourisme durable autour du Parc de Pendjari et alentours.

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Grottes de Han-sur-Lesse et de Rochefort S.A.

Opérateurs associés

- African Parks ONG
- Banque mondiale

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports

Opérateur béninois :

- African Development Forum (ADF)

Contexte :

Le projet s'inscrit dans le cadre de la construction d'une offre de tourisme durable adaptée à la demande des touristes en recherche d'une immersion dans une nature splendide, authentique et préservée autour du Parc Pendjari et ses alentours et telle que visée par le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) et confortée par l'adoption d'une philosophie

Objectif général :

Développement, de l'emploi et de l'économie et du rayonnement international du Bénin par le développement du tourisme dans la région Pendjari.

Objectifs spécifiques :

- Augmenter significativement le nombre annuel de visiteurs dans le Parc de Pendjari et dans la région avoisinante, ainsi que le panier moyen de dépenses par visiteur ;
- Augmenter la qualité de la formation de tous les opérateurs ;
- Créer de nouveaux partenariats entre opérateurs privés béninois et belges dans le cadre de la promotion de la destination et du transfert des compétences ;
- Concourir à l'égalité des genres et au respect des droits humains des collectivités locales environnantes ;
- Concourir à la prise en compte de l'impact environnemental ;

- Promouvoir l'expertise wallonne et mettre à disposition des solutions techniques innovantes.

Résultats attendus au terme du programme de travail :

- Augmentation du nombre de visiteurs du Parc de Pendjari et/ou de la région avoisinante ;
- Augmentation de la dépense moyenne par visiteur ;
- Augmentation du nombre d'emplois créés dans la région par le développement de l'offre touristique ;
- Augmentation des investissements réalisés dans la région en conséquence du développement de l'offre touristique.

Moyens :

En 2019 :

- 5 missions de 10 jours au Bénin
- 2 missions de 10 jours en Wallonie
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais de prestation
- Frais d'équipement

En 2020 :

- 5 missions de 10 jours au Bénin
- 2 missions de 10 jours en Wallonie
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais de prestation

En 2021 – 2022-2023 :

- 5 missions de 10 jours au Bénin
- 4 missions de 10 jours en Wallonie
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais de prestation

Remarque :

Nouveau projet

Programme spécifique : Culture, Patrimoine et Tourisme

2.6. Echanges culturels

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateurs Wallonie-Bruxelles :

- Opérateurs culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Coordonnateur béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports

Opérateurs béninois :

- Opérateurs culturels béninois

Contexte :

Ce projet a pour objet de soutenir les actions que les partenaires souhaitent mettre en œuvre durant la période de programmation en cohérence avec les priorités des politiques culturelles des deux Parties.

Les Parties conviennent d'accorder une priorité aux projets suivants :

- Echanges de compétences, de pratiques théâtrales pour une valorisation mutuelle de nos différences artistiques au service du développement culturel et social ;
- Yehwe Folk-Band Master Class Tour ;
- La femme dans la profession de l'Art ;
- Connexions ;
- Migration et modélisation : actions théâtrales en décentralisation ;
- Insertion des commis de l'Art (Pic'Art) ;
- Théâtre action, vecteur universel de communication et de sensibilisation ;
- Semmis ;
- Bénin Brass school – volet réparation d'instruments ;

En outre, les actions suivantes seront privilégiées :

- Participation croisée aux Festivals organisés tant au Bénin qu'en Wallonie-Bruxelles
- Soutien à la participation de stagiaires béninois à la Royale Académie internationale d'Eté de Wallonie(AKDT)

Moyens :

2019-2023

Des moyens seront définis de part et d'autre, sur recommandations du Comité Conjoint

d'Accompagnement et communiqués au fur et à mesure de l'identification des activités et des financements requis et dans la limite des disponibilités budgétaires
Chaque année, 6 mensualités de stage professionnel seront accordées dont deux pour l'AKDT (sous réserve de la réception des candidatures)

Remarque :

Projet en continuité

Programme spécifique : Culture, Patrimoine et Tourisme

2.7. ISHIA

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Institut des Arts de Diffusion (IAD) ASBL

Opérateur associé :

- Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB)

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique

Opérateur béninois :

- Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel (ISMA)

Contexte :

Il existe depuis une dizaine d'années une véritable lame de fond en Afrique : le public africain est avide d'histoires, de divertissements, de séries télévisées, de films, ... inspirés de son quotidien, de sa réalité et de sa culture. La révolution numérique qui en a considérablement réduit les coûts a favorisé l'essor de la production audiovisuelle pour petits écrans. Cette production à faible coût s'est souvent faite aux dépens de la qualité de l'image, du son et du rythme. L'ISMA, créé en 2006, a souhaité répondre à ce nouveau défi en proposant une formation initiale aux métiers de l'audiovisuel de niveau baccalauréat et a fait appel à l'IAD en 2011 pour intégrer la pédagogie du projet dans ses programmes et collaborer à la création des nouveaux masters et à la mise en œuvre de ces nouveaux programmes.

Objectif général :

Renforcer des capacités des professeurs/professionnels qui enseignent les métiers de l'audiovisuel dans des écoles supérieures, une des clés de voûte de l'essor d'une industrie culturelle compétitive, porteuse de croissance économique, d'activités, d'emploi et de reconnaissance de l'identité et de la diversité culturelle au niveau local et international.

Objectifs spécifiques :

- Renforcement de diverses compétences aux différents métiers de l'audiovisuel ;
- Renforcement de la notion de travail en équipe afin de mettre en place les réflexes collectifs indispensables à la création de produits audiovisuels qui couple l'image, le son, la lumière le rythme,...

Résultats attendus au terme du programme de travail:

- Les compétences, réflexes professionnels, aptitudes à travailler en équipe sont mis en application dans les programmes de cours (et particulièrement les ateliers pratiques intitulés « unités de méthodologie » dans le programme de l'ISMA) de la deuxième Licence à la deuxième année de Master.

Moyens :

En 2019 :

- 4 missions de 14 jours en Wallonie-Bruxelles

En 2020 :

- 6 missions de 14 jours en Wallonie-Bruxelles

En 2021 :

- 6 missions de 14 jours en Wallonie-Bruxelles
- 3 missions de 7 jours au Bénin

Remarque :

Nouveau projet

Programme spécifique : Culture, Patrimoine et Tourisme

2.8. L'art dans l'Art

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Maison du conte de Bruxelles – Centre belge des Littératures orales ASBL

Opérateur associé :

- Institutions et associations de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports

Opérateur béninois :

- Label Mafi'art Association Bénin (LMA)

Opérateur associé :

- Institutions et associations béninoises

Contexte :

La tradition orale est un matériau d'une exceptionnelle richesse socioculturelle, un vecteur universel de rencontre avec l'Autre dans ce qu'il a de Différent et de Même. Les artistes qui servent cette matière nourrissante ne sont pas reconnus partout de la même façon. La Fédération Wallonie-Bruxelles dispose d'une expertise en ce domaine et le Bénin est dépositaire d'une tradition orale encore vivante, portée par des conteurs hors pair, mais peu ou mal reconnue.

Le projet d'un Village de conte, structure culturelle et artistique au Bénin demande des compétences techniques et pédagogiques. D'où, la nécessité d'organiser une équipe professionnelle qui pourra gérer, développer et pérenniser cette structure. De son côté, la Maison du conte de Bruxelles a besoin d'expériences multiples, neuves et enracinées dans une tradition noble pour poursuivre son développement autour des traditions orales internationales. « L'art dans l'Art » vient aider à relever ces défis.

Objectif général :

Valoriser le patrimoine oral.

Objectifs spécifiques :

- Fédérer des publics dans une même dynamique en permettant de développer sa culture, son humanité tout en allant à la rencontre des cultures et des humanités de l'Autre ;
- Le langage artistique comme outil pour impliquer les membres d'une minorité culturelle

à la vie en société et à la dimension citoyenne ;

- Proposer une analyse accessible au plus grand nombre de la Figure du griot au Bénin, Burkina Faso, au Sénégal, au Maroc et ses déclinaisons possibles en Belgique, grâce à une étude comparée de qualité ;
- La création artistique comme outil de connaissance d'une culture, et de la tradition populaire qui en fait partie ;
- Sensibiliser à la découverte de son passé, de son histoire souvent métissée et in (mé) connue et initier un mouvement de transmission des « anciens » et/ou « adultes » vers les plus jeunes générations en invitant à se saisir de son passé comme révélateur de personnalité ;
- Mêler la création artistique aux « patrimoines » de la mémoire collective pour revaloriser les savoirs et les savoir-faire issus de la tradition populaire orale ;
- Le numérique comme ferment d'une nouvelle dynamique intelligente gage de développement économique ;
- La création artistique comme outil de connaissance d'une culture, et de la tradition populaire qui en fait partie.

Moyens :

En 2019 :

- 1 mission de 10 jours au Bénin
- 1 mission de 10 jours en Wallonie-Bruxelles
- 1 mensualité de bourse Sud-Sud
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais d'organisation d'atelier
- 2 mensualités de stage professionnel

En 2020 :

- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 1 mission de 14 jours en Wallonie-Bruxelles
- 2 mensualités de bourse Sud-Sud
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais d'organisation d'atelier
- 2 mensualités de stage professionnel

En 2021 :

- 1 mission de 14 jours au Bénin
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais d'organisation d'atelier
- missions de courte durée
- 4 mensualités de stage professionnel
- 2 mensualités de bourse Sud-Sud

En 2022 :

- 1 mission de 14 jours au Bénin
- 1 mission de 14 jours en Wallonie-Bruxelles
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais d'organisation d'atelier
- 2 mensualités de stage professionnel

En 2023 :

- 2 missions de 14 jours au Bénin

- 2 missions de 14 jours en Wallonie-Bruxelles
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais d'organisation d'atelier
- 2 mensualités de stage professionnel

Remarque :

Nouveau projet

Programme spécifique : Culture, Patrimoine et Tourisme

2.9. Académie des musiques actuelles d'inspiration traditionnelle et des métiers de la musique

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- MANDJi asbl

Opérateurs associés :

- Institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Société Mutuelle pour Artistes –SMART

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports

Opérateur béninois :

- Association Culturelle Pour la Promotion de la Musique Africaine (ACPMA)

Contexte :

L'accès à l'enseignement artistique et technique n'est encore que peu développé au Bénin. Dans ce contexte, il est difficile pour les organisateurs d'événements (festivals et/ou concerts) et quel que soit le talent des artistes de pouvoir proposer une communication, une programmation, du son et des lumières de qualité.

En outre, les artistes béninois, ne maîtrisent généralement pas ou peu la théorie et les aspects juridiques de leur profession en matière de droits en qualité d'auteurs ou de compositeurs.

Malgré l'existence de l'Association des managers culturels actifs du Bénin (AMACAB) basée à Cotonou, les managers professionnels sont peu nombreux et ne prennent en charge qu'un nombre très limité d'artistes.

La profession souffre également de l'absence d'organismes professionnels de tournées et de concerts.

Afin de contribuer à la professionnalisation de ces artistes, depuis près de 10 ans, l'asbl Mandji a organisé avec ses partenaires et pour quelques 300 bénéficiaires des sessions de formation dans des domaines tels que :

- Auto-management : des outils pour la production, la promotion et la diffusion de son projet ;
- Polyrythmies et improvisations ;
- Ecriture de textes (français et fon) ;
- Techniques vocales et harmonies ;
- Techniques du son.

Objectif général :

- Contribuer à la mise en place d'outils administratifs, juridiques, fiscaux et financiers pour simplifier et légaliser les activités professionnelles des artistes.

Objectifs spécifiques :

- Professionnaliser des artistes musiciens, techniciens et des incontournables de la musique (manager, booker, ...);
- Outiller les jeunes et les femmes afin d'accroître leur engagement dans la création artistique, culturelle et numérique;
- Sensibiliser et accueillir un public mixte (nationalités, genres, âges et profils);
- Créer une dynamique de réseau entre les participants et les partenaires associatifs.

Moyens :

En 2019 :

- 2 missions de 10 jours au Bénin
- 4 missions de 14 jours au Bénin
- 2 missions de 13 jours au Bénin
- Frais d'organisation d'ateliers
- Frais de prestation
- 2 missions de 10 jours au Bénin
- 4 missions de 14 jours au Bénin
- 2 missions de 13 jours au Bénin
- Frais d'organisation d'ateliers
- Frais de prestation
- 2 mensualités de stage professionnel

En 2020 :

- 2 missions de 12 jours au Bénin
- 4 missions de 14 jours au Bénin
- 2 missions de 13 jours au Bénin
- Frais d'organisation d'ateliers
- Frais de prestation
- 2 mensualités de stage professionnel

En 2021 :

- 2 missions de 11 jours au Bénin
- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 2 missions de 12 jours au Bénin
- Frais d'organisation d'atelier
- Frais de prestation
- 2 mensualités de stage professionnel

En 2022 :

- 2 missions de 12 jours au Bénin
- 3 missions de 14 jours au Bénin
- 2 missions de 11 jours au Bénin
- Frais d'organisation d'ateliers

- Frais de prestation
- 2 mensualités de stage professionnel

En 2023 :

- 2 missions de 12 jours au Bénin
- 3 missions de 14 jours au Bénin
- 2 missions de 11 jours au Bénin
- Frais d'organisation d'ateliers
- Frais de prestation
- 2 mensualités de stage professionnel

Remarque :

Poursuite du projet en cours

3. PROGRAMME SPECIFIQUE CAPITAL HUMAIN

- 3.1. Renforcement de la protection des mineurs en conflit avec la loi**
- 3.2. Protection, soins et inclusion des enfants et des jeunes filles et garçons en situation de rue au Bénin (Cotonou, départements du Littoral, du Mono, du Couffo, de l'Ouémé et du Plateau)**
- 3.3. Appui à l'intégration scolaire et socio-culturelle des sourds au Bénin**

Programme spécifique : Capital humain

3.1. Renforcement de la protection des mineurs en conflit avec la loi

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- La Pommeraie

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère de la Justice et de la Législation

Opérateur béninois :

- Direction de l'Éducation surveillée et de la Protection Sociale des Mineurs (DESPSM)

Opérateurs associés :

- UNICEF
- Tribunaux Amis des Enfants
- Association des Femmes Avocates du Bénin

Contexte :

Les enfants en général et les mineurs en situation de risque, en particulier ceux en conflit avec la loi, constituent un groupe social des plus fragiles, sans possibilité de se défendre contre toutes les formes de mauvais traitements, cruels, inhumains et dégradants, dont ils peuvent faire l'objet dans certaines situations. Du fait de cette vulnérabilité, ces enfants ont besoin d'une protection spéciale, ce qui a conduit à l'adoption des mesures de protection spécifique aux enfants.

L'existence d'une justice spécialisée pour mineurs au Bénin avec des acteurs et des institutions appropriées à toutes les étapes de la prise en charge de l'enfant en conflit avec la loi connaît des insuffisances.

Objectif général :

Contribuer au renforcement des systèmes et mécanismes de protection judiciaire des mineurs en situation difficile (mineurs en danger, mineurs en conflit avec la loi, victimes et/ou témoins).

Objectif spécifique :

- Améliorer le dispositif global de prise en charge des mineurs en conflit avec la loi.

Résultats attendus au terme du programme de travail :

- R1. Le cadre légal spécifique aux mineurs en conflit avec la loi est maîtrisé par tous les acteurs du dispositif de prise en charge des mineurs en conflit avec la loi et ou en danger moral ;
- R2. La qualité des interventions des différents acteurs impliqués dans le dispositif est améliorée.

Moyens :

En 2019-2020-2021-2022-2023 :

- 6 missions de 12 jours au Bénin
- 5 missions de 10 jours en Wallonie-Bruxelles
- 4 missions de 10 jours au Sénégal
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais d'équipement
- 6 bourses de stage professionnel

Remarque :

Poursuite du projet en cours

Programme spécifique : Capital humain

3.2. Protection, soins et inclusion des enfants et des jeunes filles et garçons en danger dans la rue au Bénin (Cotonou et les départements du Littoral, du Mono, du Couffo, de l’Ouémé et du Plateau).

Coordonnateurs Wallonie- Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)
- Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Terres Rouges ASBL

Opérateur associé :

- Médecins du Monde

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance

Opérateur béninois :

- Terres Rouges Association

Contexte :

Au Bénin, des enfants et jeunes vivent dans la rue, en raison de la pauvreté ou de la fragilité de leurs familles. Cette situation augmente leur vulnérabilité et les prédispose à des situations d'exploitation, de violence, d'abus sexuels, aux risques sanitaires et psychologiques. La fracture des liens familiaux, l'absence de scolarisation ou de formation professionnelle porte atteinte à leur inclusion et à leur autonomisation.

Dans ce contexte, depuis 9 ans, Terres Rouges apporte une aide directe, visant la protection, l'inclusion sociale, la santé sexuelle et reproductive, l'éducation, l'accompagnement psychosocial, l'égalité des chances et des genres, la scolarisation, l'insertion professionnelle et familiale de ces enfants en danger.

Objectif général :

Contribuer à assurer l'accueil, l'hébergement, la protection, l'alimentation/nutrition, les soins de santé, l'éducation de base, la scolarisation, la formation professionnelle et la réinsertion sociale des enfants des rues et des jeunes en grande difficulté, tout en accordant une priorité au travail d'écoute et d'accompagnement psychosocial individualisé des enfants des rues et des jeunes en grande difficulté avec un accent tout particulier au cours de la programmation sur les actions menées bénéfice prioritaire du groupe cible des filles, adolescentes et jeunes femmes mineures, et le cas échéant de leurs bébés.

Objectifs spécifiques :

Au travers des deux dispositifs que sont le Centre de Santé Communautaire et Dortoir de Nuit pour filles les objectifs spécifiques sont :

- rencontrer et aller au contact des enfants, établir une relation de confiance et personnaliser un lien individuel avec les jeunes en rue, et procurer à ces enfants et jeunes des soins de première nécessité directement dans la rue ;
- Assurer une prise en charge médicale, des soins infirmiers et gynécologiques, dans différents dispositifs (Centre de Santé Communautaire, Dortoirs de Nuit, Centre Résidentiel) ;
- Répondre à tous les besoins de base et vitaux des enfants et des jeunes, tout en priorisant en toutes circonstances un travail d'écoute et de suivi psychosocial individualisé ;
- Offrir des lieux de soins et de prévention adaptés (Centre de Santé Communautaire), d'accueil et de sécurisation pour la nuit (Dortoirs de Nuit garçons et filles, Centre Résidentiel pour jeunes enfants) ;
- Soutenir un travail pour sortir les enfants et les jeunes de la rue de manière durable : sensibilisations, enquêtes sociales et médiations familiales, scolarisation, formations professionnelles, prise en charge psychologique, sensibilisation et formation au numérique et aux outils informatiques, insertions dans le monde du travail, réinsertions familiales ;
- Défendre des droits des jeunes et de leur accès égalitaire à l'enseignement et la formation, lutte contre la discrimination liée au genre, protection des filles mineures contre les mariages forcés ;
- Assurer l'information, la sensibilisation, et le plaidoyer auprès de la société civile, des médias, des mandataires politiques, sur la situation et le vécu des enfants et de la jeunesse en danger dans la rue, ainsi que sur les risques collatéraux encourus par la société.

Résultats attendus au terme du programme de travail:

- Plus de 1000 jeunes (filles et garçons) sont identifiés, protégés, sensibilisés, et accueillis au Centre de Santé Communautaire et dans les Dortoirs de Nuit pour filles et garçons ;
- Tous ces jeunes bénéficient d'une prise en charge sanitaire de qualité ;
- Tous les jeunes (filles et garçons) sont éduqués à la santé sexuelle et reproductive ;
- Le respect du droit à l'intimité des filles et garçons est assuré ;
- Tous les jeunes bénéficient d'une prise en charge psychologique de qualité en fonction de leur situation ;
- 200 à 300 jeunes (filles et garçons) bénéficient d'une médiation pour faciliter leur réinsertion familiale ;
- 150 à 200 jeunes (filles et garçons) sont inscrits dans une formation professionnelle durable ;
- 50 à 60 jeunes (filles et garçons) sont sécurisés chaque nuit à l'abri ;
- Plus de 1000 jeunes sont restaurés dans leurs droits à une éducation inclusive de qualité, à une formation professionnelle et à une vie sociale autonome et durable.

Moyens :

En 2019-2020 :

- 4 missions 14 jours au Bénin

- Frais de fonctionnement locaux du Centre de Santé Communautaire
- Frais d'équipement

En 2021-2022-2023 :

- 4 missions 14 jours au Bénin
- Frais de fonctionnement locaux du dortoir de nuit pour jeunes filles

Remarque :

Pour ce nouveau projet des synergies avec les autorités de tutelle et le projet 3.1 seront mises en place.

Programme spécifique : Capital humain

3.3 Appui à l'intégration scolaire et socio-culturelle des sourds au Bénin

<p><u>Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Wallonie-Bruxelles International (WBI)- Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale <p><u>Opérateur Wallonie-Bruxelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Association Universelle d'œuvres pour l'Epanouissement des Sourds (ASUNOES) Belgique <p><u>Opérateurs associés :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Institut Royal des sourds et aveugles (IRSA)- Institutions bruxelloises	<p><u>Coordonnateurs béninois :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération- Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance <p><u>Opérateurs béninois :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Association Universelle d'œuvres pour l'Epanouissement des Sourds (ASUNOES) Bénin- Centre d'accueil, d'enseignement et d'intégration des sourds (CAEIS) – Ecole de Louho, Porto-Novo- Association des interprètes et traducteurs en langue des signes du Bénin (AITLS)- Associations béninoises
<p><u>Contexte :</u></p> <p>Au Bénin, comme dans toute l'Afrique noire en général, il n'y a pas de dépistage néo-natal de la surdité.</p> <p>Faute de spécialistes, il n'existe aucune prise en charge précoce de la surdité. Appareiller ou implanter un sourd est difficilement envisageable à cause des coûts trop élevés que cela engagerait et des conditions matérielles exigeantes consécutives à l'opération ou à l'appareillage, ceci ajouté au manque de professionnels compétents pour opérer.</p> <p>Faute de dépistage, de prise en charge précoce, de structures adaptées, et à cause de croyances dans des phénomènes surnaturels, les enfants sourds sont souvent cachés et privés d'éducation, et consécutivement d'apprentissage d'un métier et d'autonomie pour leur vie d'adulte.</p> <p>Une loi sur la promotion et la protection des droits des personnes handicapées a été votée par l'Assemblée nationale béninoise en avril 2017, mais les moyens officiels mis en place tardent à venir. Le taux de scolarité des enfants sourds est très faible à cause de leur handicap (difficulté de communication), du nombre insuffisant d'écoles, et du manque d'enseignants spécialisés dans le domaine de la surdité : il existe neuf écoles pour personnes sourdes au Bénin, dont une seule publique qui se trouve à Cotonou ; l'enseignement ne va généralement pas au-delà du cycle primaire.</p> <p>Dans ce contexte, le Centre d'accueil, d'enseignement et d'intégration des sourds (CAEIS) -</p>	

Ecole intégrée des sourds de Louho à Porto-Novo, fait exception puisqu'il qui accompagne les élèves sourds jusqu'à la fin des études secondaires et leur permet de se présenter à l'examen du baccalauréat. C'est la seule structure qui pratique une intégration totale puisqu'elle scolarise de la maternelle à la fin des études secondaires 500 enfants dont plus de 35 % d'enfants sourds ou malentendants (chiffres au 1/1/2018). La particularité de l'Ecole réside dans le fait que les enfants sont enseignés en langue des signes en même temps que l'enseignement habituel, ce qui fait que les enfants entendant deviennent bilingues et la communication avec les enfants sourds et malentendants devient tout à fait aisée, habituelle et courante.

Du fait de son expérience acquise depuis 20 ans, la mission lui a été confiée d'assurer la sensibilisation des enseignants dans les écoles normales de formation des instituteurs. Elle assure la formation des enseignants pour la prise en charge des enfants sourds dans le département du Zou et au sein du projet PASEB (programme financé par le Danemark). Le centre de formation « Abbé de l'Epée » est sollicité pour la formation des enseignants des autres écoles pour enfants sourds et a pour mission le recyclage des enseignants spécialisés et des interprètes en langue des signes qui sortent du CAEIS.

Il est important de donner à l'Ecole de Louho les moyens éducatifs et pédagogiques généraux (comme à tout établissement scolaire) et spécifiques (intégration des enfants sourds) en particulier par le développement des partenariats en Belgique afin d'enrichir les échanges en moyens humains et en supports informatiques, c'est particulièrement vrai dans le domaine de l'éducation des enfants sourds et de l'autonomisation des adultes sourds par la formation professionnelle et culturelle.

Objectif général :

Assurer la pérennité du Centre d'accueil, d'enseignement et d'intégration des sourds (CAEIS) de manière à renforcer la capacité et le savoir-faire original de l'école de Louho, afin de promouvoir une éducation de qualité pour tous, avec une attention particulière pour les jeunes sourds, leur donner les moyens d'accéder à un métier, d'être intégrés dans la société et trouver leur autonomie sociale, économique et culturelle.

Objectifs spécifiques :

- Maintenir le niveau de réussite aux examens pour les jeunes sourds comme pour les entendants ;
- Renforcer le niveau de réussite au baccalauréat des élèves sourds
- Equiper les ateliers
- Former les élèves orientés vers les formations professionnelles.

Résultats attendus au terme du programme de travail :

- Stabilité du personnel enseignant ;
- Accessibilité de la communication en langue des signes dans chaque classe (de la maternelle à la terminale) ;
- Bons résultats aux examens officiels ;
- Reconnaissance par l'administration des examens du handicap spécifique de la surdité et traduction des consignes en langue des signes ainsi que don de temps supplémentaire ;

- Reconnaissance légale et professionnalisation du métier d'interprète en langue des signes ;
- Diversification des formations suivies par les élèves sourds après l'obtention de leur baccalauréat ;
- Mise en réseau des établissements d'enseignement pour sourds de l'Afrique francophone ;
- Les élèves et anciens élèves de l'école se projettent dans un avenir au Bénin et ne rêvent plus d'émigrer par tous les moyens.

Moyens :

En 2019 :

- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 2 mensualités de stage professionnel
- Frais de prestation

En 2020 :

- 2 mensualités de stage professionnel
- Frais d'équipement

En 2021 :

- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 2 mensualités de stage professionnel

En 2022 :

- 2 mensualités de stage professionnel
- Frais de matériel pédagogique

En 2023 :

- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 2 mensualités de stage professionnel

Remarque :

Réorientation du projet en cours.

Des synergies avec les autorités de tutelle seront mises en place.

4. PHASING OUT

- 4.1. Appui au renforcement des capacités du secteur de la réadaptation médicale au Bénin**
- 4.2. Renforcement des capacités de formation des infirmiers et des médecins en spécialisation en anesthésiologie**

Programme spécifique : Phasing out

4.1. Appui au renforcement des capacités du secteur de la réadaptation médicale au Bénin.

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Université Catholique de Louvain –
Faculté des Sciences de la Motricité
UCL/FSM

Opérateur associé :

- Association pour la Promotion de
l'Éducation et de la Formation à
l'Étranger (APEFE)

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la
Coopération
- Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique
- Ministère de la Santé

Opérateur béninois :

- Ecole supérieure de Kinésithérapie (ESK),
Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de
l'Université d'Abomey Calavi.

Contexte :

L'APEFE, WBI et la Faculté des Sciences de la Motricité (FSM) de l'UCL appuient depuis 1991 le développement de la Médecine Physique et de la Réadaptation (MPR) tout d'abord au Bénin et ensuite au Burundi et Burkina Faso dans le cadre du Programme « B4 ». Une relation de collaboration et une expertise importante a été développée entre les trois acteurs.

Plus précisément au Bénin, il y a près de 25 ans, l'Ecole Supérieure de Kinésithérapie (ESK) a vu le jour au sein de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) à Cotonou. Aujourd'hui, l'école forme une vingtaine de diplômés en kinésithérapie et Réadaptation (3 années d'études - niveau licence/baccalauréat). Au total, l'ESK a formé près de 200 licenciés en kinésithérapie, originaires du Bénin mais aussi du Burundi et du Burkina-Faso.

De plus, un programme de Master en kinésithérapie (deux années d'études) a récemment vu le jour et la première promotion sortira dans les prochains mois.

Enfin, un programme de DES en Médecine Physique et Réadaptation a débuté lors de la rentrée académique précédente.

Notons également que l'ESK organisera dans les prochaines années des cycles de formation continue en collaboration avec l'ABEKIR - l'association des kinésithérapeutes du Bénin – (une première formation en kinésithérapie respiratoire a été organisée au mois d'avril 2018).

Objectif général :

Contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes vivant en situation de handicap permanent ou celles atteintes d'incapacité fonctionnelle temporaire.

Objectifs spécifiques :

- OS1 : Renforcement de l'équipe académique via des formations doctorales ;
- OS2 : Renforcement de l'enseignement pratique de kinésithérapie via des stages professionnels au cours desquels les enseignants réaliseront des stages cliniques dans des services spécialisés en Fédération Wallonie-Bruxelles et suivront pendant la même période une formation continue organisée à la FSM/UCL pour les professionnels ;
- OS3 : Renforcement de l'enseignement en Master, dans le DES et dans la formation continue : via des missions d'enseignements en binôme avec les enseignants béninois ;

Résultats attendus au terme du programme de travail:

- R1 : Au terme de l'année 2023, l'ESK disposera de trois enseignants béninois supplémentaires formés au niveau Doctorat à l'UCL ;
- R2 : Au terme de l'année 2023, 5 enseignants de l'ESK auront acquis des compétences supplémentaires dans le domaine clinique via des stages cliniques et une formation continue organisée à la FSM/UCL pour les professionnels (les formations continues seront offertes par la FSM/UCL aux stagiaires béninois) ;
- R3 : Au terme de l'année 2023, les compétences pédagogiques et pratiques des professionnels et des enseignants béninois auront été renforcées, tout particulièrement dans le domaine de la kinésithérapie locomotrice, de la kinésithérapie neuro-pédiatrique, de la kinésithérapie respiratoire et de la périnéologie.

Moyens :

En 2019 :

- 3 missions de 7 jours au Bénin
- 1 mission de 14 jours au Bénin
- 3 mensualités de stage professionnel
- 3 bourses de spécialisation (poursuite des doctorats en cours)

En 2020 :

- 3 missions de 7 jours au Bénin
- 1 mission de 14 jours au Bénin
- 3 mensualités de stage professionnel
- 2 bourses de spécialisation (poursuite des doctorats en cours)

En 2021 :

- 3 missions de 7 jours au Bénin
- 1 mission de 14 jours au Bénin
- 3 mensualités de stage professionnel
- 1 bourse de spécialisation (poursuite des doctorats en cours)

En 2022- 2023 :

- 3 missions de 7 jours au Bénin
- 1 mission de 14 jours au Bénin
- 3 mensualités de stage professionnel

Remarque :

Consolidation et finalisation de l'intervention au terme du présent programme de travail

Programme spécifique : Phasing out

4.2. Renforcement des capacités de formation des infirmiers et des médecins en spécialisation en anesthésiologie

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Service d'anesthésiologie, cliniques universitaires Saint- Luc, BruxellesM.
Bernard LE POLAIN, Médecin anesthésiste, chef de clinique adjoint

Coordonnateurs béninois :

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère de la Santé

Opérateurs béninois :

- Ministère de la Santé, service de la formation
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
- Institut National Médico-Social Sanitaire (INMES)

Contexte :

Le Bénin ne possède pas assez de praticiens anesthésistes pour couvrir les actes opératoires dans les hôpitaux du pays. La sécurité des patients et leur bonne prise en charge préopératoire dépend de la qualité de la formation d'un nombre suffisant d'infirmiers et de médecins anesthésistes pour les encadrer. Pour des raisons d'ancrage institutionnel, l'école de formation des infirmiers anesthésistes et urgentistes avait été fermée en 2011. La pénurie en spécialistes de l'anesthésie et des urgences s'en est trouvée aggravée dans les hôpitaux. Les projets de coopération menés avec le soutien de WBI ont contribué à la relance de la formation des infirmiers anesthésistes.

C'est ainsi qu'une filière de Master en Anesthésie-Réanimation a ouvert ses portes à l'Institut National Médico-Sanitaire (INMeS) dès l'année académique 2016-2017 et accueille les Infirmiers et Sages-femmes Diplômés d'Etat titulaires de la Licence professionnelle. Compte tenu des coûts de la formation et des difficultés de prise en charge sociale, les effectifs sont faibles. Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de renforcement de la formation et d'incitation des jeunes diplômés à intégrer la filière du Master Anesthésie-Réanimation.

Objectifs généraux :

- Renforcer la formation théorique et pratique des infirmiers anesthésistes ;
- Renforcer la formation des médecins anesthésistes qui les encadrent.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer la formation des médecins anesthésistes qui les encadrent ;

- Former/recycler les jeunes enseignants à la formation théorique et pratique (nombre d'enseignant formé/recycler) ;
- Renforcer la formation pratique par la simulation (salle de simulation crée et nombre de séances de séances de simulation organisées) ;
- Renforcer le fonctionnement du secrétariat et de la bibliothèque (matériel didactique et de secrétariat acquis) ;
- Soutenir les apprenants les plus démunis (nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une prise en charge) ;
- Réaliser une évaluation biennale de l'impact des trois formations sur la démographie des agents de santé spécialisés dans la filière anesthésie- réanimation- urgences et l'amélioration de la prise en charge des populations (nombre de réunions scientifiques et d'échanges organisées avec les diplômés et nombre d'enquêtes réalisées sur les pratiques professionnels des diplômés) ;

Résultats attendus au terme du programme de travail:

- Former/recycler les jeunes enseignants à la formation théorique et pratique (nombre d'enseignant formé/recycler) ;
- Renforcer la formation pratique par la simulation (salle de simulation crée et nombre de séances de séances de simulation organisées) ;
- Renforcer le fonctionnement du secrétariat et de la bibliothèque (matériel didactique et de secrétariat acquis) ;
- Soutenir les apprenants les plus démunis (nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une prise en charge) ;
- Réaliser une évaluation biennale de l'impact des trois formations sur la démographie des agents de santé spécialisés dans la filière anesthésie- réanimation- urgences et l'amélioration de la prise en charge des populations.

Moyens :

En 2019 :

- 1 mission de 10 jours au Bénin
- 1 mission de 10 jours en Wallonie-Bruxelles
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais d'organisation d'une réunion scientifique

En 2020 :

- 1 mission de 10 jours au Bénin
- 1 mission de 10 jours en Wallonie-Bruxelles
- Frais de fonctionnement locaux
- Frais d'organisation de deux séminaires

En 2021 :

- 1 mission de 10 jours au Bénin
- 1 mission de 10 jours en Wallonie-Bruxelles
- Frais de fonctionnement locaux

En 2022 :

- 1 mission de 10 jours au Bénin
- 1 mission de 10 jours en Wallonie-Bruxelles
- Frais de fonctionnement locaux

- Frais d'organisation d'une enquête internationale

En 2023 :

- 1 mission de 10 jours au Bénin
- 1 mission de 10 jours en Wallonie-Bruxelles
- Frais de fonctionnement locaux

Remarque :

Consolidation et finalisation de l'intervention au terme du présent programme de travail
Synergie avec l'intervention de l'APEFE

ANNEXE 6

DISPOSITIONS GENERALES ET FINANCIERES

DISPOSITIONS GENERALES ET FINANCIERES

1. BOURSES

A Catégorie

Bourses de spécialisation : de 10 à 12 mois minimum

Bourses de recherche : 1 à 6 mois

Bourses de stages professionnels : 1 à 3 mois.

B Cheminement d'un dossier en vue de l'obtention d'une bourse en Wallonie et à Bruxelles

Les dossiers proposés par les partenaires béninois visés par présent programme seront transmis par le Ministère des Affaires étrangères du Bénin au Bureau Wallonie-Bruxelles de Cotonou. Les dossiers de candidature seront présentés sur les formulaires ad hoc disponibles auprès du Bureau Wallonie-Bruxelles à Cotonou

C Chronogramme

Sous peine de nullité, les dossiers de candidature seront transmis dans les délais suivants :

- Pour les mensualités de recherche ou de stage professionnelle : au moins 3 mois avant la date souhaitée du séjour ;
- Pour les bourses de spécialisation : avant le 1^{er} avril qui précède l'année académique durant laquelle les études sont envisagées.

D Frais couverts par la bourse

- Bourse de doctorat en cotutelle
 - Frais de voyage aller/retour du boursier ;
 - Montant mensuel de la bourse : 1.156,76 € (séjour en FWB) (montant indexé annuellement en septembre) ;
 - Montant mensuel de la bourse locale : 289,18 € (**séjour dans le pays d'origine si pas de perception de salaire local**) (montant indexé annuellement en septembre) ;
 - Assurance en soins de santé de type subrogation de mutuelle et responsabilité civile ;
 - Indemnités mensuelles pour charge de famille : conjoint : 207,93 € (montant indexé annuellement en septembre), enfant : 103,97 € (montant indexé annuellement en septembre) si ceux-ci séjournent avec le boursier en Belgique et un forfait de 72,30 € (montant indexé annuellement en septembre) si la famille reste dans le pays d'origine ;
 - Frais de logement : 250 €/mois maximum sur base d'un contrat de location (indemnité versée lorsque le boursier retourne dans son pays d'origine pour y mener ses recherches de terrain et ce pour une période maximale de 6 mois) ;
 - Frais didactiques (montant forfaitaire sur base de justificatifs) : 354,39 €/an ;

- Frais de terrain (montant forfaitaire sur base de justificatifs) : 1.500 €/an (Université du Sud) ;
- Frais d'encadrement (montant forfaitaire sur base de justificatifs) : 1.500 €/an (Université du Nord) ;
- Frais d'impression de la thèse : 619,73€ (montant forfaitaire sur base de justificatifs) ;
- Frais de retour payés lors de l'émission du billet d'avion retour définitif (excédent de bagage) : 247,89 euros pour les bourses de 12 mois.

- Bourse de spécialisation et de doctorats

- Frais de voyage aller/retour du boursier ;
- Montant mensuel de la bourse: 982,56€ (montant indexé annuellement en septembre) ;
- Frais d'inscription, le cas échéant ;
- Assurance en soins de santé de type subrogation de mutuelle et responsabilité civile ;
- Allocation mensuelle pour l'achat de matériel didactique : 24,79€ ;
- Frais d'impression de mémoire : 185,92€ (montant forfaitaire sur base de justificatifs) ;
- Indemnité d'équipement remis à l'arrivée (si le séjour est de plus de 6 mois) : 123,95€ ;
- Indemnités mensuelles pour charge de famille (si ceux-ci séjournent avec le boursier en Belgique) : conjoint : 207,93€ (montant indexé annuellement en septembre), enfant : 103,97€ (montant indexé annuellement en septembre) ;
- Frais de retour payés lors de l'émission du billet d'avion retour définitif (excédent de bagage) : 247,89 euros pour les bourses de 12 mois.

- Bourse de stage professionnel de 1 à 3 mois maximum

- Frais de voyage aller/retour du boursier ;
- Montant mensuel de la bourse : 1 091,73€ (montant indexé annuellement en septembre) ;
- Remboursement des frais médicaux en cas de maladie ou accidents graves à l'exception des pathologies chroniques ;
- Frais de déplacement : 80€ maximum par mois (montant forfaitaire payé en début de stage) ;
- Frais de logement : 800€ maximum par mois sur base d'un contrat de bail.

- Bourses de recherche de 1 à 6 mois maximum

- Frais de voyage aller/retour du boursier ;
- Montant mensuel de la bourse : 982,56€ (montant indexé annuellement en septembre) ;
- Frais d'inscription, le cas échéant ;
- Assurance en soins de santé de type subrogation de mutuelle et responsabilité civile ;
- Frais déplacement locaux ou de matériel didactique à concurrence de 24,79 €/mois à justifier.

- Bourse SUD/SUD :

- Montant mensuel de la bourse : 265€. Ce montant variera en fonction du pays d'accueil où se rendra le candidat. Ce montant ne pourra être inférieur à 265€ mensuel ;
- Frais de voyage aller/retour du boursier de son pays d'origine au pays des études payés par la Délégation WB ou le Bureau WB ;
- Le cas échéant, prise en charge des frais d'inscription à examiner au cas par cas. Ces frais seront payés par la Délégation WB ou le Bureau WB directement à l'Université d'accueil ;
- Sous réserve de l'accord de WBI, participation aux frais de souscription par le boursier à une assurance soins de santé et de rapatriement ;
- Le cas échéant, frais d'impression de mémoire pour un montant maximum de 100€ ;
- Matériel didactique : 100€ maximum pour une bourse de 8 mois et plus ;
- Prise en charge de frais de terrain pour un montant maximum de 700€ ;
- Frais divers et imprévus d'un montant maximal de 250 euros payables sur base de justificatifs. Ce type de coût comprend les frais de visa éventuel, des frais occasionnés à l'arrivée (nuitées d'hôtel, matériel d'équipement,...) ;
- Pas de prise en charge du logement.

2.MISSIONS DE COURTE DUREE

Les frais de voyage aller/retour seront pris en charge par la Partie Wallonie-Bruxelles.

Séjour en Belgique :

Wallonie-Bruxelles assumera :

- Les frais de logement pour un montant maximum de 110 euros par jour ;
- Les frais de séjour pour un montant maximum de 54 euros.

Séjours au Bénin

Dans le cadre des missions, Wallonie-Bruxelles octroiera une indemnité journalière maximale de 60 euros et des frais de logement (petit déjeuner compris) pour un montant maximum de 80 euros

L'indemnité de séjour sera réduite de moitié si la personne bénéficie également dans le cadre de la mission d'une prise en charge de frais d'expertise ou de formation, d'un cachet ou d'une intervention dans son salaire par Wallonie-Bruxelles

Les Parties seront avisées deux mois à l'avance, des missions prévues sur leur territoire dans le cadre du programme.